Edition quotidienne — Québec, Jeudi, 11 Août 1892 — 13e année, No. 24

Bibliotheque du Parlement

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an..... $ 3 00
Huit mois..... 2 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance..... 0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)..... $ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaines..... 0 06
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès 0 25

Toutes lettres, etc., devront être adressées à ERNEST PACAUD, *L'Electeur*, 111 et 113, Côte Lamontagne, Québec.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

QUÉBEC, 11 AOUT 1892

EDITION DU MIDI

Les écoles séparées de Manitoba

Le *Mail* a publié ces jours derniers un article extrêmement provocateur sur la question des écoles de Manitoba. En commentant la récente décision rendue par le Conseil Privé, le grand organe tory en profite pour avertir les catholiques qu'ils doivent renoncer à l'idée d'avoir des écoles séparées, qu'il ne leur reste plus qu'une dernière alternative : se soumettre à la chose jugée et renoncer à leurs droits.

Nous ne répondrons pas à cet insolent défi. Ce n'est pas le temps de faire entendre des récriminations ni de proférer des menaces de représailles. Nous sommes d'avis, au contraire, qu'il faut apporter dans l'étude de cette question autant de calme que de modération. Car, ne l'oublions point, il n'y a que les causes injustes qui ont besoin de la violence pour triompher : celles qui reposent sur la justice s'adressent de préférence à la raison pour réussir.

Il n'y a pas de doute que le gouvernement fédéral se trouve dans le moment dans une situation bien difficile. Il aurait pu l'éviter s'il eût voulu se servir du moyen que lui fournissait la constitution et désavouer cette loi, mais il ne l'a pas fait, préférant attendre la décision des tribunaux. Nous ne voulons pas l'embarrasser les ministres, ni les blâmer pour le moment ; nous les jugerons d'après l'action qu'ils vont prendre maintenant. Aujourd'hui, c'est notre devoir de les aider à rendre à la minorité catholique de Manitoba la justice qu'elle réclame. Ce que nous désirons, ce n'est pas un éphémère succès de parti : non, ce que nous voulons, c'est que nos coreligionnaires de là-bas jouissent des mêmes privilèges que les autres minorités dans la Confédération.

Deux points d'une importance capitale sont en jeu : la question d'éducation à laquelle ont droit les minorités dans les différentes provinces.

L'éducation de la jeunesse a toujours été l'objet de la plus grande sollicitude des hommes d'Etat. Ceux qui ont rédigé le pacte fédéral n'ont pas manqué, eux aussi, de s'occuper de cette grave question. Ils ont pris la peine, la précaution d'insérer dans notre constitution une clause destinée à remettre à chaque dénomination religieuse le contrôle de l'éducation de ses enfants. Or, l'éducation ne consiste pas seulement à enseigner à ceux-ci la lecture, l'écriture, à savoir l'histoire et la géographie. Qu'est-ce que l'éducation ? N'est-ce pas la science qui a pour objet le développement de l'homme physique intellectuel et moral ? L'homme a un corps, un esprit et un cœur qui vivent, c'est-à-dire qui se développent sans cesse, et, pour que l'homme soit bien portant et heureux, il faut que toutes ses forces, toutes ses facultés se développent et s'épanouissent harmonieusement. Pour développer ses forces physiques, peu importe à l'enfant qu'il y ait ou qu'il y ait pas d'écoles séparées. Les règles qu'il faut suivre sont les mêmes partout. Mais, du moment qu'il s'agit de l'enseignement moral, c'est autre chose. Il n'y a pas de morale sans religion et c'est cette éducation religieuse dont nous, —catholiques comme protestants, — avons à bon droit si jaloux.

Et pourquoi non ? Voici une mère de famille qui a élevé ses enfants dans la foi de ses pères, elle leur a inculqué ces principes qu'elle avait elle-même reçus comme un précieux héritage de sa propre mère et elle serait forcée d'envoyer ses enfants dans une école où l'on enseigne des doctrines que sa conscience condamne, qui répugnent à sa croyance ! Non, cela n'est pas possible dans un pays où nous jouissons de tant de libertés. Il doit exister un remède contre une injustice aussi criante ; ce remède, il existe, comme nous aurons occasion de le démontrer dans un autre article.

Nous vivons dans un pays mixte, peuplé par des catholiques et des protestants, des Français et des Anglais. Si nous voulons la paix, l'harmonie, la bonne entente, sachons éviter tout froissement, surtout ceux que la question religieuse ferait surgir. Respectons les droits et les privilèges les uns des autres. Dédaignons les appels aux préjugés étroits, au fanatisme : restons calmes dans la défense de nos droits. C'est le moyen le plus sûr de vaincre.

La province de Québec, ne l'oublions pas, a dans les circonstances un devoir à lui incombe. Comme la seule province française et catholique de la Confédération, elle doit protection à nos frères du Manitoba. Ils sont les rejetons de nos enfants, les branches du grand arbre national qui a si profondément plongé ses racines dans notre sol. C'est donc un devoir pour les ministres catholiques et français qui siègent dans le cabinet fédéral de défendre les droits des éléments qu'ils représentent. Aidons-les à assurer le triomphe de la cause du droit et de la justice.

Nous allons essayer de démontrer que le gouvernement a dans les mains le pouvoir de faire respecter la constitution comme les droits des minorités que des fanatiques aveugles veulent opprimer.

Actualités

On annonce que prochainement le nouvel archevêque de Westminster, Mgr Vaughan, procèdera à la confirmation de plusieurs néophytes de distinction, parmi lesquels on cite la femme de M. Labouchère, le fameux député radical anglais ; la fille de lord Howe, lady Edith Howe ; lady Somers, la baronne Sherborne, miss Henriette Hodson, et un certain nombre de dames de la meilleure société anglaise.

On annonce, en outre, qu'un bon nombre de *gentlemen*, appartenant, à d'excellentes familles, se préparent, après leur conversion, à entrer dans les ordres.

Parmi les derniers convertis en Angleterre, M. George Ussher, descendant de l'ancien primat protestant d'Irlande ; l'écrivain George Parsons Lathrop et sa femme, qui est une fille de Nathaniel Hawhorne ; honorable Edward Horatio Nelson, descendant du vainqueur de Trafalgar ; le vicomte de Saint-Cyres, fils aîné de feu sir Stafford Northcote, ancien ministre conservateur ; le Révd. Thomas Cato, pasteur anglican bien connu, et M. le professeur Jean Melis et sa femme.

Qui remplacera sir Daniel Wilson au fauteuil présidentiel de l'Université de Toronto ? Il a été question déjà de M. Edward Blake, mais il est peu probable maintenant que ses occupations lui permettent d'accepter cette charge. Il est probable que cet honneur écherra au principal Grant.

De la *Semaine religieuse* :

" L'*Electeur* a réclamé dans un excellent article, en date du 2 août, contre le conseil de la cité de Québec, qui vient d'augmenter considérablement la taxe de l'eau que doivent payer les institutions de charité comme les autres."

L'honorable J. Shehyn, en compagnie de sa petite fille et de Mme Belcourt, est en ce moment à Scarboro Beach, près de Portland.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état de santé de M. Shehyn s'améliore beaucoup et qu'avant peu l'ancien trésorier provincial sera complètement rétabli.

L'*Evénement* admettait franchement hier soir l'élection de M. Savard à Chicoutimi-Saguenay.

L'honorable R. Thibaudeau, shérif de Montréal, et sa famille, ainsi que le Dr Lachapelle, sont arrivés hier matin du lac St-Jean.

Ils sont revenus enchantés du voyage et du pays qu'ils ont visité.

En réponse à un rédacteur de l'*Evénement*, l'honorable M. Thibaudeau a exprimé sa surprise d'apprendre que la rumeur circulait qu'il avait pris sa retraite comme sénateur et que son successeur devait être M. Duncan McIntyre.

Il est vrai, a ajouté M. Thibaudeau, que, il y a quelques années, j'ai offert à sir John A. Macdonald de démissionner comme sénateur en faveur de mon ami M. McIntyre; mais, alors, un membre Canadien-français du cabinet s'opposa à cet arrangement, et les choses en sont restées là depuis. Je n'aurais certainement pas d'objection à me retirer du Sénat aujourd'hui, si j'avais l'assurance d'être remplacé par M. McIntyre qui par son prestige et sa belle position de fortune est en état de rendre encore au pays des services signalés. M. McIntyre est libéral en politique.

La puissance d'un ministre

(Du Canadien)

Voici un entrefilet qui intéressera particulièrement les électeurs de Chicoutimi :

" S'il faut en croire les dépêches sir A. P. Caron serait reparti en voyage au lac St-Jean, en compagnie de M. Dewdney. Il s'agit pour le ministre des lettres enrégistrées, de prouver aux électeurs qu'il est puissant ! Vous comprenez qu'un homme qui est capable de descendre dans l'intérieur des terres, l'honorable Edgar, n'est pas une mazette !

Il y a des liens entre sir Adolphe et son collègue. C'est sous le régime Dewdney que les métis, à bout de patience, prirent les armes. Et c'est grâce à cette épopée sanglante que le ministre de Québec est devenu l'un des décorés de l'Empire. Ni M. Chapleau, ni M. Ouimet n'ont voulu se prêter au vilain rôle que joue sir Adolphe à Chicoutimi. Il remplace ses collègues français par M. Dewdney !

Tout cela pour faire croire aux braves gens de là-bas qu'il est un grand homme et qu'il mène le cabinet à sa guise !

Une lettre de M. Abbott, un voyage de M. Dewdney !

Cela a dû coûter joliment de saluts aux poteaux de télégraphes ! "

AU PARLEMENT IMPERIAL

LE DISCOURS DE M. GLADSTONE SUR L'ADRESSE

Ses déclarations vivement applaudis par les députés irlandais

La Reine et M. Gladstone

Londres, 10 août.—La nouvelle que M. Gladstone devait parler sur l'adresse en réponse au discours du Trône, avait attiré une multitude énorme dans la Chambre des Communes hier, et le Grand Old Man a été l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de ses partisans lorsqu'il a fait son apparition sur le parquet de la chambre.

M. Gladstone a parlé avec la grande éloquence des meilleurs jours de sa carrière.

Il a commencé son discours en dénonçant la manière d'agir du gouvernement qui, contre tout précédent, n'a pas encore démissionné bien que le verdict du peuple se soit prononcé contre lui. La Chambre a été convoquée on ne sait pourquoi. (Applaudissements). Le discours de la Reine ne déclare rien. Mais, dit-il, le jugement de la nation n'est-il pas sans appel ? Va-t-on recommencer dans la Chambre des Communes les luttes des six dernières années ? Jamais une plus grande question n'a été plus longuement discutée en chambre que celle qui a été soumise au peuple aux dernières élections et approuvée par lui. Le gouvernement le sait bien. Il sait bien aussi que la majorité de la Chambre est venue siéger avec la résolution de donner effet au verdict rendu par l'électorat. (Applaudissements). Elle ne peut faire autrement.

Passant ensuite à la question du Home rule, M. Gladstone a proclamé, aux applaudissements répétés des députés irlandais, que ceux-ci, avec son parti, avaient combattu pendant des années au premier rang pour faire triompher les justes réclamations de l'Irlande, et que maintenant ils étaient maîtres de la situation. Les principes de son bill du Home rule sont bien connus. Avec cette réforme l'Irlande pourra administrer ses propres affaires tout en laissant au gouvernement impérial son entière suprématie. Il y aura à décider sous quelles conditions sera la députation irlandaise à la Chambre des Communes. M. Gladstone a terminé en disant que le devoir du gouvernement est tout dicté si le bill du Home rule est rejeté. (Appl.) En même temps il sera nécessaire, même en 1893, de régler une foule de questions importantes qui concernent l'Angleterre. (Cris parmi des députés irlandais : Ecoutez ! écoutez !)

Londres, 10 août.—Le général Ponsonby, secrétaire particulier de la Reine, a adressé aujourd'hui à M. Gladstone une communication lui annonçant que la Reine le recevrait vendredi à Osborne house, sa résidence sur l'île de Wight.

On s'attend que lord Salisbury va remettre sa démission à Sa Majesté demain, aussitôt après que la Chambre des Communes aura adopté la motion de " non confiance " qui sera proposée en amendement à l'adresse en réponse au discours du trône.

Contre l'attente générale, il n'y a pas eu de vote hier soir. La motion de non confiance sera probablement demain, et alors le ministère tory aura vécu.

Le dernier discours de M. Gladstone à la chambre est beaucoup commenté par la presse.

Le *Chronicle* dit que si M. Gladstone n'a pas prononcé là un de ces discours les plus éloquents, il a été très habile et s'est montré tacticien consommé.

LE CINQUANTENAIRE DE LA MAISON J. B. ROLLAND & FILS

Grande fête à St-Jérôme

Procession — Banquet — Jeux

Imprimeurs, papetiers, libraires et journalistes étaient en liesse samedi. La maison J. B. Rolland & Fils célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation au milieu d'un concours empressé d'amis, de confrères et de clients qui avaient été invités à fêter ce joyeux anniversaire.

Le train de St-Jérôme est parti à neuf heures emmenant à son bord deux cent cinquante joyeux compagnons largement disposés à faire honneur à la gracieuse hospitalité qui leur était offerte. Le voyage s'est fait gaiement, agrémenté de chants et d'une joyeuse causerie, car tout le monde était d'excellente humeur. En arrivant à destination, les excursionnistes ont trouvé toute la jolie petite ville de St-Jérôme sur pied pour leur faire une réception enthousiaste. Il est bon de dire que dès huit heures du matin une messe solennelle avait été dite à l'intention de la fête du jour.

Les accords harmonieux de la musique de St-Jérôme, entrecoupés des détonations stridentes d'une antique couleuvrine ont annoncé aux populations l'entrée en gare du train impatiemment attendu.

Sur le quai de la gare, MM. D. Rolland, J. B. Rolland, O. et D. Rolland, M. J. L. Archambault distribuaient à foison les poignées de main, les cartes, les menus, les programmes et jusqu'à une élégante décoration commémoratrice qui a été notre signe de ralliement dans cette folâtre journée.

Un cortège s'est immédiatement formé de plus d'une soixantaine de voitures garnies de drapeaux, d'oriflammes, de verdure, que les bons Jérômistes, puisqu'il faut leur donner un nom, avaient mis à la disposition de leurs visiteurs. Nous avons fait ainsi tout le tour de la ville jusqu'à ses extrêmes limites, et finalement nous sommes descendus à la manufacture où tout le personnel, en habits de fête, nous attendait rangé en bon ordre.

Après une heure de visite dans les parties de l'usine admirablement bien tenue, bien propre,—visite qui ne s'est pas faite dans les conditions de banale curiosité, puisque tous ceux qui s'y livraient étaient hommes de la partie, capable de juger, d'apprécier et aussi de critiquer,—un bienfaisant appel de clairon a réuni de nouveau tous les amis, dispersés au gré de leurs études et le cortège s'est reformé, à pied cette fois, pour entrer dans la nouvelle annexe où étaient dressées des tables somptueusement garnies des mets les plus engageants.

Les estomacs qui commençaient à crier famine se dilataient avec une complaisance coupable.

Deux mots de l'ornementation de la salle très richement décorée : sur une estrade s'élevait la table d'honneur, surmontée derrière le président d'un grand portrait de l'homme dont le nom était dans toutes les bouches, de l'honorable J. B. Rolland. Au pied de cette estrade, trois longues tables recevaient les seigneurs de moindre importance et sur les murs s'étalaient des écussons multicolores relatant les glorieuses étapes du fondateur de la maison.

Je ne puis résister au plaisir de citer ces dates qui sont un magnifique enseignement et une leçon réconfortante pour notre jeunesse canadienne-française : " Né à Verchères 2 janvier 1815—Arrivé à Montréal 1827, apprenti à la *Minerve*.—1836, typographe au *Morning Courrier*.—1837 imprimeur et libraire.—1842 fondation de la maison Rolland, rue St-Vincent.—Echevin de Montréal 1867-1877.—Président de la Société St-Jean-Baptiste 1879.—Fondateur de la manufacture de St-Jérôme 1882.—Sénateur pour la division des Mille Iles, 1887.—Mort à Montréal, 22 mars 1889.

J'aurais bien mauvaise grâce, par exemple, à omettre dans l'ornementation de la salle, une gracieuse surprise que nous réservaient ces Messieurs Rolland ; nous avons été servis par le personnel féminin de la manufacture qui faisait la haie sur notre passage en arrivant au banquet et dont les frais costumes contribuaient encore à introduire une note brillante dans la gaieté de la réunion. Ces demoiselles se sont prodiguées avec une grâce charmante et nos bons amis anglais ont pu constater encore une fois que la race " canayenne " n'est pas en train de dégénérer, à St-Jérôme surtout.

A la table d'honneur ont pris place MM. James Hope, de Winnipeg, John Lovell, Recorder de Montigny, échevin Clendinneng, échevin Villeneuve, Hon. Sénateur O'Gilvie, Godmaire, maire de St-Jérôme, D. Rolland, Rév. curé Lonergan, J. B. Rolland, Z. Chapleau, R. Miller, Marson, Rév. Bothwick, M. Daignault, vicaire de St-Jérôme. Le menu du dîner était le suivant :

MENU

ENTRÉES

Poulets de printemps à la Rolland.
Langues de Bœuf à la Fourdrinier.

RELEVÉS

Jambon glacé à la Pulpe de bois.
Galantine de Dinde aux Chiffons.
Saucisson au Papier.
Mayonnaise de Homard au Kaolin.
Salade de Poulet à la Résine.

LÉGUMES

Céleri blanchi au Chlore.
Tomates—Concombres.

ENTREMETS

Pâtisseries variées.

DESSERT

Melon d'eau—Pêches—Pommes,
Bananes—Framboises,
Blaets—Crême à la glace.

Bordeaux—Lager,
Soda—Ginger Ale.
Soude caustique—Vitriol,
Eau de Chaux—Eau d'Alun.

Inutile de dire que tout le monde a fait honneur au festin et aussitôt le dernier coup de fourchette donné les toasts ont commencé dans l'ordre suivant :

La Reine avec l'hymne national ; quelques mots de M. D. Rolland sur l'objet de la réunion. Dans un charmant impromptu notre hôte a retracé la remarquable carrière de son défunt père, arrivé à Montréal avec quinze sous dans sa poche ; s'établissant ensuite libraire et imprimeur, sous la raison sociale Rolland et Thompson, imprimant son premier livre, " Le manuel de Saint-Antoine, " commençant l'importation directe de la librairie avec un comité consultatif composé de MM. Benjamin Viger, de Beaujeu, Papineau, Cherrier, Dr Guérin et Dr Crevier, l'abbé Demazure ; enfin, il est arrivé à la fondation de cette splendide manufacture qui venait de soulever l'admiration générale. Inutile de dire que la relation de ces états de service a été ponctué d'une longue suite d'applaudissements.

Et puis la série des discours a continué.

" Les anciens amis de M. J. B. Rolland, ' proposée par M. Z. Chapleau ; ont répondu : MM. Clendinneng, Augé, régistrateur de Montréal Est, John Lovell, tous des vieux compagnons du défunt sénateur.

La " famille Rolland " dont la santé a été préposée par M. le curé Lonergan et à laquelle ont répondu MM. J. B. Rolland et le Dr Foucher.

La santé des " Hôtes, " proposée par J. L. Archambault nous a valu un bon et solide discours de l'honorable sénateur Ogilvie, de jolies allocutions de MM. Villeneuve et de Montigny.

La " Ville de St-Jérôme " dont l'éloge fort bien tourné a été fait par M. L. T. Morin, P. de la Chambre de Commerce française, à qui a répondu M. Godmaire, maire de St-Jérôme.

" L'Industrie " par MM. Archambault et Leclaire.

Les " Employés de la maison Rolland, " santé proposée par M. Dupré, à laquelle M. Labrie a fait une réponse bien pratique et bien juste, un vrai petit bijou de discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

" Travail et exactitude, a-t-il dit, voilà le secret du succès de cinquante années d'une carrière humble à ses débuts, mais florissante aujourd'hui.

" Travail constant et honnêteté ! Je voudrais que ces mots fussent gravés dans le livre d'épargne de tous les employés des maisons canadiennes. "

La " Presse, " proposée spécialement par le président : M. Marc Sauvalle, du *Canadien*, a répondu.

Les " Dames, " proposée avec beaucoup de brio par M. Grignon ; cette santé a eu pour réponse et gage d'aimable acceptation, une jolie romance de Mlle Pepin.

Que dire des toasts, de ces discours ? Tous ont été un éloge bien cordial, bien sincère et bien sympathique de la famille Rolland. Les hommes d'affaires ont fait l'éloge du travail, de l'outillage, des produits de la maison qui ont été déclarés là, par des connaisseurs, des concurrents même, des papiers de premier ordre, dignes en tous points de supplanter les importations américaines. Ses amis ont relaté leurs souvenirs de vénération et de respect pour feu le fondateur de la maison et exprimé leur profonde amitié pour ses dignes fils qui ont si bien su lui succéder.

A quatre heures, nous avons quitté la salle pour faire place aux employés qui étaient aussi banquetés par la maison, puis nous nous sommes rendus dans les jardins de M. J. B. Rolland où avaient été organisée une série de jeux, comme on peut en juger par cette liste.

Course des employés. Course des jeunes. Course des jeunes filles. Saut. Tug of war, hommes. Tug of war, jeunes. Tug of war, jeunes filles. Tourniquet, hommes. Tourniquet des jeunes. Course en sacs. Course aux patates.

Un essai de " Tug of war " entre les gens de St-Jérôme et les gens de Montréal a été désastreux pour ces derniers, qui se sont faits rouler à plate couture.

Enfin nous serions encore à St-Jérôme si à six heures le sifflet du train n'était venu nous arracher aux douceurs de cette charmante réception.

Le retour a été le juste complément d'une journée aussi glorieusement passée. Chants, discours et scies patriotiques se sont succédé indistinctement à la grande joie des passagers.

Avant de clore ces notes, je remarque que je n'ai pas cité en dehors des orateurs un certain nombre d'amis qu'il ne m'est pas permis d'oublier : MM. Horne, manufacturier de papier, Angus, manufacturier de papier, Dillon, commerçant de produits chimiques, L. E. Morin, junior, G. Fauteux, agent de la " North British Insurance co. " Les différentes maisons de librairie et de papeterie étaient représentées comme suit : Cadieux et Derome, par MM. Martin et Veilleux ; J. M. Valois, par M. Cartier ; J. O. Beauchemin, par M. O. Tessier ; A. Fortier, par M. E. Felley ; M. Demers, de Trudel et Demers ; Sénécal, par M. Fayette ; Lovell et Fils, par M. Lovell, père, âgé de 82 ans, son fils R. Lovell, M. Thompson, fils du premier associé de J. B. Rolland, Morton et Phillips, par M. Morton. Le parti de Québec, I. P. Déry, Jos. Amyot, J. O. Filteau, L. E. Thompson.

La presse avait pour représentants. MM. A. Filiatrault du *Canada Review* ; Filion de la *Minerve* ; Thompson de l'*Electeur* ; Johnson du *Chicago Daily Record* ; Fynnlinson du *New-York Herald* ; Bourguignon du *Franco-Canadien* ; Marc Sauvalle du *Canadien*.

Et maintenant tous nos remerciements aux gens de St-Jérôme qui nous ont si bien accueillis ; à notre ami M. Labrie qui a surveillé la presse avec un soin jaloux, et qui a fait du chant magnifique avec ses amis à bord du train depuis St-Jérôme à Montréal.

Enfin à tous ces messieurs Rolland qui nous ont reçu d'une façon aussi large, aussi aimable, aussi cordiale et qui ont montré à chacun de nous, par leur magnifique institution, leurs succès et leurs résultats merveilleux, dans la fabrication du papier, qu'avec de l'énergie, du courage, de l'activité, le Canada peut encore rester aux Canadiens.

TRIBUNE LIBRE

Somerset, 8 août 1892.

M. Ulric Barthe,
Rédacteur de l'*Electeur*,
Québec.

Mon cher rédacteur,

Je crois vous faire plaisir en vous faisant part de ce que je viens d'apprendre à mon passage à St-Octave de Métis dimanche dernier, et ce, à propos de taxe.

Il n'a peut-être jamais été donné à vos nombreux lecteurs de connaître le véritable sens du mot taxe, et d'où nous vient cette institution qui menace de nous faire passer la 45me ligne avant longtemps pour peu que nos législateurs s'en donne la peine. Eh bien, c'est M. le curé de St-Octave qui nous fait le plaisir de nous éclairer sur cette question si importante à l'heure qu'il est, surtout pour les électeurs de Matane.

La taxe, dit-il, est une institution divine que tout être humain est obligé de payer en punition du crime d'Adam. C'est Dieu lui-même qui l'a posée le premier en vouant l'homme à la mort ; et toute l'humanité, dit-il, doit y passer. Les plus grands saints ont accepté la taxe de la mort, la Sainte-Vierge, Saint-Joseph, Notre Seigneur le premier y a consenti afin de donner l'exemple à ses apôtres, etc., etc.

Ainsi, M. le rédacteur, nous voilà éclairés sur cette grave question, et si j'étais électeur de Matane je voterais pour la taxe, afin d'imiter notre Seigneur Jésus-Christ et les apôtres.

Bien à vous,
GEORGE BELLEAU.

DÉCÈS

BAKER.—Décédé accidentellement à St-Joseph, le 10 août courant, à l'âge de 35 ans, Sieur Télesphore Baker.

Ses funérailles auront lieu demain (vendredi), à 7 h. 30 a. m. Le convoi quittera sa résidence à 7 h. 15 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis, ainsi que les membres de la Société de Prévoyance des journaliers de navires de Québec, Section No 4, sont priés d'y assister.

☞ (Voir la deuxième page) ☜

Local spacieux a louer

Pour salles d'échantillons ou bureaux commerciaux

AU CENTRE DES AFFAIRES

Dans le spacieux édifice maintenant occupé par " L'ELECTEUR " au pied de la Côte Lamontagne,

A l'entrée de la ville, à la porte des steamers et des bateaux, et à proximité des gares des chemins de fer du Nord,

deux vastes étages pourront être mis à court avis, à la disposition de ceux qui désireraient louer, soit pour bureaux d'affaires ou pour salles d'échantillons.

Ascenseur, eau et gaz à chaque étage, voûtes de sûreté, local bien aéré et éclairé, dispositions des salles au gré des locataires.

Pour conditions, s'adresser à ce bureau.

Avis aux hommes d'affaires

MACHINES A LAVER

J. L. O. Vidal & Fils ont acheté, pour tout le District de Québec, le droit de manufacturer et de vendre la machine à laver sans pareille, appelée la **NEW MARKET**. Ils en reçoivent une consignation demain. Cette machine est simple, légère et facile à mettre en opération. Il suffit d'une cuve ordinaire, de l'eau bouillante, du savon, pearline ou soda, ou tout article au même effet, et sans efforts, une grande cuvée de linge est lavée, rincée et prête à passer au bleu, et cela dans l'espace d'un plus une demi-heure.—La chose est si simple et si aisée qu'il faut voir fonctionner l'appareil pour y croire.

J. L. O. VIDAL & FILS,
97, 99, 101, Rue St-Paul.

5 août—15j.

COURSES — DU — QUEBEC TURF CLUB

26 ET 27 AOUT 1892

No 1.—Quebec Stakes—$150, dont $25 au second. Pour chevaux de la localité. Environ un mille et un huitième. *Welter weights.* Poids alloué aux messieurs écuyers, 7 lbs; aux dames, 5 lbs. Propriété des chevaux le ou avant le 1er août, dans la cité ou le district de Québec. Clôture des inscriptions, 24 août. Honoraire d'entrée, $7.50.

No 2.—Handicap Sweepstake, ouvert—$200, dont $50 pour le second; $10 chaque pour les *starters*, $5 de dédit. Environ 1¼ mille. Poids alloué aux messieurs écuyers, 7 lbs. Fermeture des inscriptions, 17 août. Publication des pesanteurs, à 10 heures 22 août. Déclarations à 10 heures 26 août. Honoraire d'inscription, $5.

No 3.—Bourse de $150. Handicap—dont $25 pour le second. Ouvert à tout venant. Pour demi-sangs. Environ 1 mille. Pesanteur allouée aux messieurs écuyers, 7 lbs. Fermeture des inscriptions, 17 août. Honoraire, $7.50.

No 4.—Bourse du Garrison Club, $50 plus $150 ajoutés par le Quebec Turf Club,—dont $30 au deuxième et $20 au troisième. Pour chevaux possédés ou désignés par les officiers (ou officiers retraités) de la milice. Six *starters* ou pas de course. Welter weights. Messieurs seuls admis comme écuyers. Gagnants de cette année une fois 5 lbs extra; deux fois 7 lbs; demi-sangs, tolérance 7 lbs. 1 mille, *heats*. Fermeture des inscriptions, 24 août. Honoraire, $10.

No 5.—Coupe du Gouverneur-Général, plus $125 ajoutés par le Q. T. C., dont $25 pour le second. Pour chevaux élevés dans le Dominion du Canada : poids par âge. Messieurs écuyers, tolérance 7 lbs. 1 mille et 1 huitième. Fermeture des inscriptions, 24 août. Honoraire, $5.

No 6.—Handicap Hurdle Race, ouvert, $200—dont $25 pour le second. Environ 2 milles. Fermeture des inscriptions, 17 août. Messieurs écuyers, 7 lbs. Honoraire, $10.

SECOND JOUR

No 1.—Wolfsfield Stakes, $150—dont $25 pour le second. Pour chevaux de la localité. Environ 1¼ mille, welter weights. Messieurs, poids alloué, 7 lbs. Gagnants d'une course premier jour 7 lbs extra. Fermeture des inscriptions, 24 août. Honoraire, $7.50.

No 2.—Bourse des visiteurs, $200—dont $30 au deuxième, $20 au troisième. Ouvert. Pour demi-sangs, handicap, environ 1 m'lle; *heats*. Messieurs écuyers, 7 lbs. Fermeture des inscriptions sur les lieux à 5 heures le premier jour des courses. Honoraire, $7.50.

No 3.—Open Handicap Sweepstakes, $175—dont $25 au second. $10 chaque pour *starters*; $5 de dédit déposés avec l'inscription. Environ 1¼ mile. Ecuyers, 7 lbs. Fermeture des inscriptions, 17 août.

No 4.—Town Plate de $250, dont $50 au second. Handicap Hurdle race, ouvert. Environ 2 milles. Fermeture des inscriptions, à 5 h. premier jour. Ecuyers alloués 7 lbs. Honoraire $10.

No 5.—Local Hurdle Race, $150—dont $25 au second. Environ 1¼ mille. Welter weights. Jockeys de profession, 7 lbs extra. Fermeture des inscriptions 24 août. Honoraire, $7.50.

CONDITIONS

Clôture des inscriptions entre les mains de M. A.F. Ashmead, à l'hôtel St-Louis, à 3 h. p. m. Minimum de trois coursiers, propriétaires différents, pour partir, ou pas de course.

Double honoraire pour coursiers arrivés premiers, les troisièmes sauvent leur entrée si quatre ou plus (de différents propriétaires) partent. L'honoraire devra rigoureusement accompagner toute inscription.

A. F. ASHMEAD,
Secrétaire-honoraire.

LT. A. E. CLINT,
Ass.-secrétaire.

26 juillet 1892.

UN FRANÇAIS, âgé de 30 ans, ayant de grandes aptitudes pour le commerce, expert en comptabilité, tenue des livres, etc., établi à Québec depuis plusieurs années, sollicite un emploi dans une maison de commerce. Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de l'*Electeur*.

ON demande une nourrice.
S'adresser
25, rue St-Louis.
21 juillet.

CITE DE QUEBEC

LISTE DES JURES

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ
Hôtel-de-Ville, Québec, 2 août 1892.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que conformément aux dispositions du Titre VI, Chapitre VI des Statuts Refondus de la Province de Québec, de la *Loi des Jurés de la Province de Québec et ses amendements*, une **Assemblée** du Conseil de Ville de la cité de Québec est par les présentes convoquée pour être tenue **Vendredi, le dix-neuvième jour d'août courant, à sept heures** du soir, dans la salle des séances du conseil, à laquelle assemblée le soussigné, Greffier de la Cité, soumettra à l'examen du dit conseil un EXTRAIT du Rôle d'évaluation ou cotisations actuellement en force dans cette cité, contenant les noms des personnes habiles à servir comme jurés pour être alors et là examiné, corrigé et approuvé par le dit Conseil de Ville avant d'être remis au Shérif du District de Québec, le tout conformément aux dispositions de la dite *Loi des Jurés de la Province de Québec*.

Avis public est de plus donné que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme jurés en vertu de la loi, doivent sans délai s'assurer auprès du Greffier que leurs noms ont été rayés du dit extrait du Rôle d'évaluations ou cotisations.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Québec, 3 août 1892.—3 au 20

CITE DE QUEBEC

BUREAU DE L'AQUEDUC

HOTEL DE-VILLE,
Québec, 3 août 1892.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour Tranchélage" et adressées au soussigné seront reçues d'ici à vendredi, le 12 courant, à 3 h. p. m., pour tranchélage dans certaines rues dans le clos de la tour No 4.

Chaque soumission renfermera le reçu du Trésorier de la cité ou un chèque accepté pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission, et cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat et retenue contre le contracteur jusqu'à ce que l'ouvrage soit fini.

Chaque soumission devra être faite sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions et se réserve le droit de donner toutes les rues à faire au même contracteur ou séparément aux divers contracteurs.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie à la corporation.

GER. GALLAGHER,
Gérant de l'Aqueduc.

Québec, 4 août 1892.

NOUVELLES MACHINERIES

A QUEBEC

NOUS AVONS revisé complètement nos listes de machineries. Nous avons pris de nouvelles agences très importantes. Nos prix sont les plus bas du marché, mais la qualité est ce que nous avons recherché avant tout. Nous pouvons affirmer que nous avons ce qu'il y a de mieux dans les prix les plus bas possibles.

Permettez une courte énumération :

MACHINES AGRICOLES

Presse à foin continue de Laprairie (J. B. Doré & Fils).
Machines à battre, 1 et 2 chevaux.
Charrue d'acier Aurora.
Machine hache-paille Aurora.

LAITERIE

Les séparateurs centrifuges Alpha de Laval.
Les extracteurs de beurre.
Le " Berrigan Séparateur."
Lactomètre Babcok et accessoires.
Quarts ou Firkins Danois.
Tinettes canadiennes.
Boîtes à fromage, démontées.

ELECTRICITÉ—(Piles Taylor)

Fers à souder électriques. Lampes électriques. Piles médicales.

MACHINES, OUTILS

Les planers les plus améliorés.
Les scieries les moins coûteuses.
Moteurs de toutes espèces.
Nos roues à l'eau sont connues, et en fait d'engins, nous vendons ce qu'il y a de mieux, comme le Brown Automatic, le Vesting House, etc.

SPECIALITÉS : Un petit "Géant" de 8 p. Shafts en bon état.

500,000 BRIQUES ROUGES, première qualité.
Une excellente carderie presque neuve.

ADRESSEZ-VOUS A

J. L. O. VIDAL & FILS
97, 99, 101
RUE ST-PAUL, QUÉBEC
5 août 1892.

ANTHRACITE
Welsh, Egg et Stove
ATTENDU AU PREMIER JOUR

Une cargaison du fameux "Big Vein," un anthracite qui brûle sans fumée, dont voici l'analyse :

Carbone	92.27
Hydrogène	3.58
Oxygène	1.80
Nitrogène	
Soufre	0.68
Cendres	1.67
	100.00

En lots à la convenance des acheteurs

Wm. H. Crawford & Cie
11 juillet—1m

Société d'Horticulture de Québec

UNE EXPOSITION PUBLIQUE de Fleurs, Fruits et Produits Agricoles du District de Québec sera tenue au

PATINOIR, GRANDE ALLEE
LES
6, 7 ET 8 SEPTEMBRE PROCHAIN

Tous les cultivateurs de Fleurs, Fruits et Végétaux de Table et les fermiers du district sont invités à concourir. On peut se procurer les listes de prix, blancs d'inscriptions, etc., en s'adressant au secrétaire, 128, rue St-Pierre, Québec.

Admission, 25 c. ; enfants au-dessous de 12 ans, 10 cts.

Billets en vente chez MM. Holiwell, Miller et Raymond.

R. CAMPBELL,
Président.
F. C. WURTELE,
Secrétaire.

8 août—8, 9 août, 2, 3, 5, 6, 7, 8 sept.

" L'ÉLECTEUR "

Journal d'information politique et generale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—oxxo—

TIRAGE CERTIFIÉ :

11,459

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Quebec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de " L'ELECTEUR " déclare :

Que la circulation régulière de " L'ELECTEUR " est aujourd'hui de **onze mille quatre cent cinquante neuf** copies (11,459). Et je fais cette declaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Assermenté et reconnu devant moi à Québec, le 29 avril 1892.

F. X. GOSSELIN,
Com. Cour Supérieure,
District de Québec.

—o:o:o:o—

Le meilleur medium de publicité de la cité de Québec

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de " L'ELECTEUR ". Leur voix sera entendue, non seulement dans tous les quartiers de la Cité, mais aussi dans tous les comtés de la Province.

—o:o—

Département Typographique

" L'ELECTEUR " POSSÈDE LE PLUS VASTE ÉTABLISSEMENT D'IMPRIMERIE A QUÉBEC

—o:o—

AVIS AU PUBLIC

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude :

LIVRES,
FACTUMS,
COMPTABILITÉ,
FORMULES EN TOUS GENRES,
CIRCULAIRES DE COMMERCE,
PLACARDS,
PROGRAMMES DE THEATRE,
CARTES DE VISITE,
ETC., ETC., ETC.

CHRONIQUE DE PARIS

Savourez ce fait divers :

Le fait se passait, hier, dans le quartier des Enfants-Rouges, au commissariat de M. Trobert.

Un homme jeune, correctement vêtu, se précipite l'air affairé, le visage en larmes, devant le commissaire :

—J'en ai assez de l'existence misérable que ma femme me fait, s'écrie-t-il. Puisqu'elle veut me quitter, je vais mourir.

Et au même instant le visiteur sortit un couteau de sa poche et s'en porta un coup dans la région du cœur. Le sang jaillit avec abondance, inonda le parquet, et C.. s'affaissa en râlant.

On se précipita immédiatement à son secours, puis un des inspecteurs attachés au commissariat courut avertir la femme de ce malheureux au domicile qu'il avait indiqué, et qui était proche. Mme C.. arriva sa sitôt ; elle se jeta sur son mari, l'embrassa sur les deux joues et lui promit de ne pas quitter le domic'le conjugal.

En attendant cette promesse, C.. se mit sur son séant, tira un mouchoir de sa poche et essuya le sang qui maculait sa main gauche ; puis il se leva sans difficulté, et, au grand étonnement des personnes présentes, il dit à sa femme :

—Eh bien ! partons !

Le commissaire, qu'on avait dérangé de son dîner pour constater le suicide, s'étonna de voir qu'après avoir perdu une aussi grande quantité de sang C.. eût encore la force de se relever et de marcher. Il l'interrogea. C.. déclara alors à ce magistrat qu'il avait feint de se suicider pour toucher le cœur de sa femme.

—J'ai acheté, dit-il, une vessie chez un charcutier, du sang chez un boucher, puis j'ai placé la vessie pleine sous mon paletot, et c'est elle que j'ai crevée avec mon couteau.

Et C.. s'éloigna en compagnie de sa femme, qui paraissait ravie du subterfuge employé par son mari.

J'appellerai volontiers cette information de " l'information d'été ". Pour mettre en doute son authenticité, il faudrait un bien grincheux coufrère, et pour l'aller vérifier il faudrait que je quittasse trop de choses, la mer est verte ici, bleue plus loin, le galet s'est tassé aux aspérités de mon individu, la petite écritoire est si bien calée contre un gros silex demi-fendu, qui bâille à me voir écrire. J'aime mieux tenir le récit pour vrai et remarquer simplement qu'un nommé Michel Cervantès n'en était peut-être pas lui-même le principal auteur quand il lui donnait place dans son histoire de Don Quichotte, chapitre des noces de Gamache.

***

Un cumulard, ou Maitre-Jacques ressuscité :

Dernièrement, à Vienne, on donnait une fête dansante dans un des grands cercles de la ville. Au moment de commencer les danses, on s'aperçut que le pianiste n'était pas arrivé. On s'informa, et l'on apprit qu'il était malade. Que faire ? Un des commissaires du bal se précipite au dehors, hèle un fiacre et dit au cocher :

—Nous allons.... Au fait, où allons-nous ? Chercher un pianiste. Connaissez-vous l'adresse d'un pianiste ? Il me faut à tout prix un pianiste.

—Un pianiste ! voilà bourgeois !

—Où cela ?

—Moi-même ! Ancien Lauréat du Conservatoire de Paris, tout prêt à vous rendre service.

Et confiant son fiacre à l'ouvreur de portières, il monta prendre posession du tabouret.

Quand on lui eut payé sa soirée de pianiste, poliment il fit observer qu'il était aussi cocher, et qu'on lui devait de ce fait cinq heures et demie, au tarif de nuit.

***

Petites curiosités linguistiques :

Il est des mots d'argot que l'usage a presque généralisés, et dont on cherche la filiation sans y parvenir. Ainsi le mot *loufoc* ou *loufoque ;* tous ceux qui ont passé par le régiment savent que cela veut dire *fou, toqué*, mais l'origine ? M. Louis Lucipia nous l'a fait connaitre :

Loufoque appartient à l'argot des bouchers parisiens, celui qu'on appelle : *" L'Argueluche des boucherbêmes ! "*

C'est un argot très simple, procédant du même système que le " Javanais " et que langue " en *pi*. "

Dans l'argot des bouchers on remplace presque toujours la première syllabe du mot par un *l*. Le mot est reporté à la fin et suivi d'une syllabe qui varie suivant les cas, mais qui constituent [illegible] cette argot :

Exemple : [illegible]

Enlevant le *b* du commencent et le remplaçant par un *l*, nous avons " loucher. " Puis le *b* placé à la fin nous obtenons " loucherb. " Si nous ajoutons les syllabes " ème, " nous avons le mot complet " loucherbème. "

Autre exemple : quarante " Larantequé, "

Vingt : " Lingtvé. "

Café : " Lafécesse. "

Par là, on voit comment s'est formé le mot " Loupheque " ou mieux " Loufoque. "

Fou — louf — loufoque.

***

Et maintenant, si vous voulez bien me le permettre, je vais reboucher ma petite écritoire et rendre sa liberté à ce gros bête de galet qui bâille toujours avec l'air de penser que je suis un fameux bavard. Un moussaillon déguenillé me signale dans les roches, tout là-bas, des vols de mouettes affairées autour d'un marsouin défunt et échoué à mer basse, il y aurait quelques cartouches à brûler. D'autre part, un mien ami m'annonce que le bain va être " éminemment sensationnel. " On a vu les " sept péchés capitaux " se diriger vers les cabines. J'hésite, je penche, quand le mousse, désireux de gagner dix sous et de ramasser les culots des cartouches, intervient : " Laissez donc, monsieur ; des belles dames y en aura toujours, et des mouettes, pas ! "

Tu l'as dit, graine d'amiral, philosophe sans le savoir. Allons tirer des mouettes.

MARCEL CHAMPIMONT,
Dans le *Voleur*.

LE CHOLERA EN 1832

Souvenirs d'Alexandre Dumas

Une véritable panique règne dans certains pays d'Europe, depuis que quelques cas de choléra se sont déclarés dans la banlieue de Paris ; panique très exagérée, si l'on en croit le rapport des médecins.

Le choléra a toujours provoqué les mêmes paniques. Nous trouvons à ce propos, dans la collection du *Mousquetaire*, un bien amusant récit de Dumas. Il raconte comment la crainte du choléra dépeuple la ville d'Aix-les-Bains en 1832 :

Nous trouvâmes Aix en révolution. Ceux qui avaient des chevaux les faisaient atteler, ceux qui n'en avaient pas louaient des voitures, ceux qui n'en pouvaient plus trouver encombraient les bureaux des diligences ; quelques hommes même se préparaient à partir à pied ; les dames nous entouraient à mains jointes pour avoir nos ânes, et, à toutes les questions que nous faisions, on ne répondait que par ces mots :

—Le choléra, monsieur, le choléra !

Voyant que nous ne pouvions obtenir aucun éclaircissement de cette population épouvantée, nous appelâmes l'aubergiste Jacotot.

Il arriva les larmes aux yeux. Nous lui demandâmes ce qu'il y avait. Voici le fait :

Un maitre de forges arrivé de la veille, et qui s'était vanté, en arrivant, d'avoir escamoté au gouvernement sarde la quarantaine de six jours imposée à tous les étrangers s'était trouvé pris, après le déjeûner, d'étourdissements et de coliques. Le malheureux avait eu l'imprudence de se plaindre ; son voisin, à l'instant même reconnut les symptômes du choléra asiatique ; chacun alors se leva, poussant des clameurs affreuses, et plusieurs personnes en se sauvant, crièrent sur la place : " Le choléra ! le choléra ! " comme on crie au feu.

Le malade qui était habitué à de pareilles indispositions, et qui les menait à guérison ordinairement avec du thé ou simplement de l'eau chaude, était celui qui s'était le moins inquiété de tous les cris.

Il allait tranquillement regagner son hôtel et se mettre à son régime, lorsqu'il trouva à la porte les cinq médecins de l'établissement des eaux. Malheureusement pour lui, au moment où il allait sauver la faculté savoyarde, une violente douleur lui arracha un cri, et la main qu'il portait à son chapeau descend t naturellement sur l'abdomen, siège de la douleur. Les cinq médecins se regardèrent et échangèrent un coup d'œil qui voulait dire : " Le cas est grave ". Deux d'entre eux saisirent le patient, chacun par un bras, lui tâtèrent le pouls, et le déclarèrent cholérique au premier degré.

Le maitre de forges, qui se rappelait les aventures de M. de Pourceaugnac, leur remontra doucement que, malgré tout le respect qu'il devait à leur profession et à leur science, il croyait mieux connaitre qu'eux une situation dans laquelle il s'était déjà trouvé vingt fois et que les symptômes qu'ils prenaient pour ceux de l'épidémie étaient des symptômes d'indigestion, et pas autre chose ; en conséquence, il les pria de se ranger un peu pour le laisser passer, attendu qu'il allait commander du thé à son hôtel. Mais les médecins déclarèrent qu'il n'était point en leur pouvoir de céder à cette demande, vu qu'ils étaient chargés par le gouvernement de l'état sanitaire de la ville ; qu'ainsi tout baigneur qui tombait malade à Aix leur appartenait de droit.

Le pauvre maitre de forges fit un dernier effort, et demanda qu'on lui laissât quatre heures pour se traiter à sa manière ; passé ce temps, il consentait, s'il n'était pas guéri radicalement, à se livrer corps et âme entre les mains de la science. A ceci la science répondit que le choléra asiatique, celui-là même dont le malade était attaqué, faisait de tels progrès, qu'en quatre heures il serait mort.

Pendant cette discussion, les médecins s'étaient dit quelques mots à l'oreille et l'un d'entre eux, étant sorti, revient bientôt accompagné de quatre carabiniers royaux et d'un brigadier, qui demanda, en relevant sa moustache, où était l'infâme cholérique.

On lui indiqua le malade, deux carabiniers le prirent par les bras, deux autres par les jambes ; le brigadier tira son sabre et marcha en serre-file en marquant le pas. Les cinq médecins suivaient le cortège ; quant au maitre de forges, il écumait de rage, criait à tue-tête, et mordait tout ce qui se trouvait à portée de sa bouche. C'étaient bien les symptômes du choléra asiatique au second degré : la maladie faisait des progrès effrayants.

Ceux qui le virent passer n'eurent donc plus aucun doute. On admira le dévouement de ces dignes médecins, qui allaient braver la contagion ; mais chacun se disposa à la fuir le plus vivement possible. C'est dans cet état de panique que nous avons retrouvé la ville.

En ce moment, notre Allemand frappa sur l'épaule de Jacotot, et lui demanda pourquoi tout le monde paraissait si effrayé Jacotot reprit d'un bout à l'autre le récit qu'il venait de nous faire. L'Allemand l'écouta avec sa gravité habituelle ; puis, lorsqu'il eut fini, il se contenta de dire : " Ah ! " et il s'achemina vers l'établissement.

—Où allez-vous ? monsieur, où allez-vous ? lui cria-t-on de toutes parts.

—Ché fais foir la malatte, répondit notre homme.

Et il continua son chemin.

Dix minutes après, il revint du même pas dont il était parti : tout le monde l'entoura, en lui demandant ce qu'on faisait au cholérique.

—On l'oufre, répondit-il.

—Comment ! on l'oufre ?

—Oui, oui, ou lui oufre le ventre.

Et il accompagna ces mots d'un geste qui ne laissa aucun doute sur le genre d'opération qu'il indiquait.

—Il est donc déjà mort ?

—Oh ! oui, sans doute, téchâ, dit l'Allemand.

—Et du choléra ?

—Non, t'eine intichestion : ce paufre homme ! il a fait peaucoup téchené, et son techeuner lui faisait mal ; ils l'ont mis tans un bain chaud, et alors son techeuner la étouffé : foilà tout.

C'était vrai : le lendemain, on enterra le maitre de forges, et, le lendemain, personne ne pensait au choléra. Les médecins seuls soutinrent qu'il était mort de l'épidémie régnante.

ALEXANDRE DUMAS.

Liniment Minard est le Restaurateur des Cheveux.

MARITIMES

Date	*Steamers*	*Arrivés à*	*De*
Août 10	—Warwick	Québec	Glasgow
"	—Feliciana	"	Anvers
"	—Saale	Southampton	New-Y.
"	—Wisconsin	New-York	Liverpool
"	—Rhynland	"	Anvers
"	—Sparndam	"	Rotterdam

Tableau des Marées

Jours	*Date*	*Matin*	*Soir*
	Août	h. m.	h. m.
Lundi	8	6.19	6.41
Mardi	9	7.01	7.21
Mercredi	10	7.41	8.01
Jeudi	11	8.21	8.41
Vendredi	12	9.01	9.21
Samedi	13	9.41	10.03
Dimanche	14	10.24	10.46

N. B.—Le courant continue à monter quarante-cinq minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.—Dernier quartier, lundi, 15 août, à 1 h. 37 a. m.

Service des Signaux

Québec, 10 août.

Pointe-au-Père.—Nuageux ; vent nord-ouest, Descendant à 3 h. 30 a. m., steamer *Hungaria* ; à 2 h. 30 p.m., steamer *Escalona*.

Matane.—Clair ; vent est. Descendant à 11 h. a. m., steamer *Miramichi*.

Cap Madeleine.—Calme. Montant à 10 h. a. m., steamer *Comperdown*.

Fame Point.—Vent nord-est. Montant à 9 h. a. m., steamer *Edmondsley*.

Cap Rosier.—Clair ; vent nord-ouest. Corvette *Hussard* au large depuis midi. Montant à 2 h. p. m., une barque.

Pointe des Monts.—Clair et calme. Montant, une barque ; remorqueur *Beaver* avec barque ; goélette *Chauveau* a quitté Pentecôte ce matin.

Anticosti.—Clair ; vents variables. Corvette française *Hussard* rapporté à la Pointe Sud-Ouest à 8 h. a. m.

Cap Ray.—Clair ; vent ouest. Steamer *Alert* parti pour le Rocher aux Oiseaux à midi.

TEMPÉRATURE hier à Québec.—Nuageux, pluie abondante durant tout l'après-midi. Thermomètre à 7 h. a. m. 67° ; à midi, 71° ; à 6 h. p. m., 60°.

LIGNE ALLAN. — Le steamer *Buenos Ayrean*, capitaine Vipond, est arrivé de Montréal à 4 h. p. m., hier, en destination de Glasgow, mais à cause d'une légère avarie dans ses machines, a amarré au quai de la compagnie pour être réparé. Il est reparti dans la soirée.

—Le paquebot-poste *Carthaginian*, cap. J. France, de Liverpool pour Montréal viâ St-Jean. T.-N., et Halifax, N. E., est arrivé à Saint-Jean à 1 h. a. m. hier.

—Le steamer *Peruvian*, capitaine Nunan, est reparti pour Montréal hier matin.

—Le *Prussian*, capitaine Calvert, de Boston pour Glasgow, est arrivé à destination hier après-midi.

LIGNE BEAVER.—Le stemer *Lake Nepigon*, cap. W. H. Taylor, est arrivé de Montréal à 3 h. 30 p. m. hier et a continué pour Liverpool.

LIGNE DOMINION.—Le steamer *Sarnia*, cap. W. B. Couch, arrivé de Montréal à 4 h p. m. hier, a continué sa route pour Liverpool.

—Les réparations à la coque du steamer *America* sont terminées et ce navire est sorti du Graving Dock ce matin. Les dommages à la coque de ce vaisseau étaient insignifiants. Il est au quai Davies pour subir quelques réparations à ses machines.

Bersimis, 10 août.—Barque *Bergslien*, capitaine Tuilsen, arrivée ici lundi, ayant été échouée cinq heures. La mer était calme et le temps beau à ce moment, et le navire n'a pas de dommages apparents. Après inspection la barque continuera son voyage. C'est le même vaisseau qui a été rapporté échoué sur les battures à Portneuf samedi dernier.

—La barque *Pellicano* a été placé au dock Russell hier pour inspection et réparation.

Lizard, 7 août.—Passé : barque *Edith*, Nicholson, de Québec pour Davenport.

POUR LA MER : Barque *Silistria* remorquée à l'Anse des Sauvages hier matin par l'*Aurelia*. Le steamer *Springwell*, ayant terminé son chargement, est parti pour la mer à la pointe du jour ce matin.

PASSÉ HIER : Steamers *Activ*, Montréal, pour Sydney ; *Mersario*, Montréal pour Cow Bay ; *Godolphin*, Montréal, pour Glace Bay ; *Warwick*, Londres ; *Feliciana*, Anvers, pour Montréal.

En destination pour Québec.

Bernadotte, Dortensen, Greenock, 8 août

En destination de Montréal

Concordia (s), Brown, Glasgow, 6 août
Colina (s), Jennings, Glasgow, 6 août

Arrivés de Québec

Activ, Olsen, Bowling, 8 août
Adorna, Larsen, Greenock, 7 août
Argentina, Nilsen, Greenock, 8 août
Hahnemann, Nicholson, Newcastle, 8 août
Mathilde, Hansen, London, 9 août
Odin, Allum, Grangemouth, 7 août
Sigrid, Larsen, Leith, 7 août

Arrivés de Montréal

Brittanic [s], Heppel, Glasgow, 6 août
Cynthiana (s), Constable London, 9 août
Fremona (s), Tait, Dundee, 8 août

Arrivés dans le port de Québec

août 10—SS Warwick, Coutts, Glasgow, 30 juille t Jno Ross & Co, pour Montréal, cargaison générale
——Feliciana, Holliday, Antwerp, 27 juillet, pour Montréal, cargaison générale
Bark Leviathan, Frivold, Dunkirk, 1 juillet pour Batiscan, lest
Schr Mignonette, Chalifour, Sydney, Price Bros & Co, charbon

En chargement

10 août.—Stanley, 1127, Queenstown, Dobell, Beckett & co, Warehouse Co's wharf.
Longfellow, 703, Newcastle-on-Tyne, The McArthur Bros co (limitée) New Liverpool.
Magnificent, 1253, Fleetwood, H. Kennedy, Ance des sauvages.
Satisfaction, 430, Newcastle, John Burstall & co, ance Spencer.

Acquittés

10 août.—Bark Satisfaction, Werkmeister, Newcastle, J. Burstall & co.
——Thiorva, Guldmundsen, Greenock, The McArthur Bros co (limitée).
——Longfellow. Svendsen, Newcastle-on-Tyne, The McArthur Bros co (limitée.)
——Magnificent, Simpson, Fleetwood, H. Kennedy.
——Stanley, Mathison, Queenstown, Dobell, Beckett & co.

DEMANDE

La Péplnière Commerciale de Rougemont demande de suite des agents pour vendre ses produits qui consistent en cent mille pommiers, dix mille poiriers, autant de pruniers et cerisiers, ainsi que moins fruits et arbustes, ornements aux et arbres forestiers en grand nombre et quantités, tels que fleurs, bouleaux pleureurs, érables à feuilles pourpres, etc., etc. Beaucoup de nouvelles variétés de pommiers russes qui rapportent la seconde année après être plantés. Le prix est garanti. Les propriétaires ont besoin de quelques années d'expérience. Autres articles non mentionnés ici.

PHILIBERT & FRÈRES,
A Rougemont,
Com. Rouville, P. Q.

5 août.—6m

BRUNET, LAURENT & CIE., A L'ENSEIGNE DE LA GRANDE BRUNETTE, LA PLUS GRANDE MAISON DE TOUTES LES MARCHANDISES S'Y VENDENT A MOITIE PRIX

N'OUBLIEZ PAS LA GRANDE VENTE EN LIQUIDATION CHEZ BRUNET, LAURENT & CIE.

Le Guide du Voyageur

Details complets sur le depart et l'arrivee des convois de chemin de fer, bateaux, paquebots

Pour Liverpool

Les paquebots poste laissent Québec tous les dimanches à 9 hrs p. m. pour Liverpool.

Le Steamer " MIRAMICHI "
Capt. A. BACQUET
(Voir l'annonce dans une autre colonne.)

Pour la Cote Nord

Le steamer *OTTER*, capitaine John Temple, partira SAMEDI matin, 9 juillet, à 9 HEURES et tous les quinze jours pour Natashquan, arrêtant à Rimouski pour prendre les malles, pour Bersimis et les places d'eau jusqu'à la Pointe aux Esquimaux.

Pour la Cote Sud

Le steamer *BEAVER*, capitaine J. B. Masson, partira SAMEDI après-midi, 2 JUILLET, à 4 HEURES, et tous les quinze jours pour Port Daniel, arrêtant le long de la côte de Gaspé.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU ET ONTARIO ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

(Voir l'annonce dans une autre colonne.)

DE QUEBEC A L'ISLE D'ORLEANS

Vapeur " ORLEANS "
Capt. BOLDUC

DE L'ILE		DE QUEBEC	
5.15 heures	a. m.	6.15 heures	a. m.
8.30 "	a. m.	9.15 "	a. m.
10.00 "	a. m.	11.30 "	a. m.
1.30 "	p. m.	2.30 "	p. m.
3.30 "	p. m.	4.45 "	p. m.
5.30 "	p. m.	6.15 "	p. m.
LES DIMANCHES			
1.30 "	p. m.	1.00 "	p. m.
3.15 "	p. m.	2.30 "	p. m.
5.00 "	p. m.	4.00 "	p. m.
7.00 "	p. m.	6.00 "	p. m.
		7.30 "	p. m.

Tous les jours de fête le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8.00 heures a. m., et dans l'après-midi les voyages se feront comme les dimanches.

Après le 30 juin le vapeur ORLEANS laissera l'Ile tous les jeudis a 10 heures p. m.

Les dimanches et jours de fête le prix de passage, pour St-Joseph de Lévis, aller et retour, sera le même que pour l'Ile.

DE QUEBEC A ST. ROMUALD

Vapeur " LEVIS "
Capt. DESROCHERS

ST-ROMUALD		QUEBEC	
5.00 heures	a. m.	6.00 heures	a. m.
8.00 "	a. m.	9.00 "	a. m.
10.00 "	a. m.	11.30 "	a. m.
1.00 "	p. m.	2.00 "	p. m.
3.00 "	p. m.	4.00 "	p. m.
5.00 "	p. m.	6.15 "	p. m.
LES DIMANCHES			
2.00 "	p. m.	1.30 "	p. m.
5.00 "	p. m.	3.00 "	p. m.
		6.00 "	p. m.

Arrêtant à Sillery, au quai Bowen, en allant et revenant.

Il y aura un voyage tous les samedis de St. Romuald et de Sillery à Québec à 7 heures p. m.

VAPEUR BROTHERS
De Ste-Anne à Québec
(Voir l'annonce dans une autre colonne.)

VAPEUR MONTMAGNY
Capt. VIEN

DEPART DE		DEPART DE	
Berthier	5.00 a. m.	Québec	4.00 p. m.
St-Jean	6.30 a. m.	"	
St-Michel	7.15 a. m.	"	
St-Laurent	8.00 a. m.	"	
LE SAMEDI			
De Berthier	3.00 a. m.	De Québec	4.00 p.m.
St-Jean	4.00 a. m.	"	
St-Michel	5.00 a. m.	"	
St-Laurent	6.00 a. m.	"	

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS.
(Voir l'annonce dans une autre colonne.)

LE BATEAU LE " PELERIN "

Laissant Québec tous les jours à 4 heures p. m.
Laissant St-Nicolas tous les jours—le lundi, jeudi et vendredi à 8 heures a. m.
Le mardi et mercredi à 5 heures a. m.
Le samedi à 4 heures a. m.

LE " STE-CROIX."—2 voyages par semaine.

Laissant Québec suivant LA MARÉE : mardi et samedi soir pour la pointe St-Nicolas, Pointe aux Trembles, Fonds de St-Antoine et Ste-Croix (aller et retour).

LE " ST-LOUIS "—2 voyages par semaine.

Arrivant à Québec les lundi et vendredi après midi—laissant Québec mardi et samedi soir, suivant la marée—arrêtant à St-Jean Deschaillons, Ste-Emélie, Portneuf et Platon.

" L'ETOILE " laissant Québec les mardi et samedi —arrivant les lundi et vendredi après-midi—arrêtant à St-Jean Deschaillons, Grondines, Deschambault et Cap Santé.

PACIFIQUE

CHANGEMENTS DES TRAINS COMMENÇANT le 27 Juin 1892 :

Un train laisse Québec à 9 a. m. arrivant à Montréal à 3.30 p. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport et les stations intermédiaires. Aussi pour les endroits de l'Ouest et ville de New-York et les stations intermédiaires.

Un train rapide laisse Québec à 2.50 p. m. arrivant à Montréal à 8.05 p. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland et les stations intermédiaires. Aussi pour Ottawa et les endroits de l'Ouest à la Côte du Pacifique. Aussi pour Toronto, Chicago et les endroits de l'Ouest.

Un train laisse Québec à 10.30 p. m. arrivant à Montréal à 6.30 a. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland, Ottawa, Toronto et les stations intermédiaires. Aussi pour Sault Ste-Marie, Duluth, St-Paul et autres endroits.

Le train de 9 a. m., laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés

Le train de 2.50 p. m., laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Le train de 10.30 p. m., laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Train du Dimanche

Un train laissera Québec à 1.15 p. m., arrivant à Montréal à 7.50 p. m., connectant avec les trains pour Toronto Chicago et les endroits de l'Ouest.

Les trains laissent Montréal à 8.10 a. m., 3.30 p. m. et 10.30 p. m. Le train de 3.30 p. m., est régulier, les autres tous les deux jours.

Les trains arrivent à Québec à 6.30 a.m. tous les jours excepté le lundi ; 1.15 p. m., tous les jours, dimanche excepté, et à 9.55 tous les jours.

LE GRAND TRONC

Service d'express rapide de Québec à Sherbrooke, Portland, Boston, New-York, Ottawa, Kingston, Peterborough, Toronto, Niagara Falls, Hamilton, London, Détroit, Saginaw, Bay City, Chicago, etc.

No 3.—Express du jour quotidiennement (dimanche excepté), quitte Québec (Ferry) à midi, Lévis à 12.25 p. m.

No 1.—Express de nuit quotidiennement (dimanche compris), quitte Québec (Ferry) à 4 h p. m., Lévis à 4.25 p. m.

No 11.—Train mixte pour Richmond quitte Québec à 7.30 p. m., Lévis à 7.50 p. m., tous les jours, dimanche excepté.

ARRIVEE DES TRAINS.—A Lévis, à 8 h. a. m. et 2 h. p. m. Train mixte à Lévis, 8 h. p. m., 1 h 30 a. m. et 6 h. 40 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les trains quittent Lévis

Express direct pour Halifax	8.30
Express pour Ste-Flavie	14.20
Accommodation	18.05
Les trains arrivent à Lévis	
Express direct de Halifax	16.00
Accommodation	5.20
Express de Ste-Flavie	12.00

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

(Voir l'annonce dans une autre colonne.)

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St-JEAN

(Voir l'annonce dans une autre colonne.)

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL
Voir l'annonce dans une autre colonne.)

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume

Sirop d'Epinette Sauvage

Avec une cuiller, est la meilleure préparation connue

EN VENTE PARTOUT

9janv.—E. M. p. a

A MOITIE PRIX

—000—

6,000 verges de Debeige et serge de laine pour robe de 24c. la verge reduit a 12c.

—AUSSI—

UN LOT D'INDIENNE ANGLAISE A 6½

—o—

UN SEUL PRIX

—o—

F. SIMARD

No. 137, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC

TELEPHONE 146

RE-OUVERTURE

BON MARCHE SANS PRECEDENT

THES THES

RECOLTE DE 1892-93

Reçu directement du marche de Mincing Lane

Sous la direction d'un connaisseur professionnel

POUR LA QUALITE, BIEN PEU LES EGALE, AUCUN NE LES SURPASSE

DETAILLES AUX PRIX DU GROS

Grand entrepôt de Thé, 10 Rue St-Jean

Thé Noir, bonne qualité (demi-feuille) prix étonnant ..... 15c.
Thé noir de choix, plein corps, force intense, breuvage exquis ..... 20c.
Le " Thé surprise " à 30 c. par livre. Délicieuse mixture de thé indien et chinois, absolument pure et odorant ..... 30c.
Mixture, Ceylan, Chine et Darjeeling (choix spécial) ..... 40c.
Mixture, indien et Ceylan, le plus fin et le plus délicieux du Dominion ..... 60c.
Japon noir coloré, (demi-feuille et plein corps) bonne qualité ..... 12 et 15c.
Japon de choix, doux et odorant ..... 35c.
Oolong (Formose) ..... 30c.
Ceylan, extra, Pekoe Oolong ..... 60c.
Hyson extra choix de Assan ..... 50c.

Demi-caisse Golden Tips de la plantation Cartmore, valant $1.00 la livre.

Namuna, Assan, Darjeeling, Cachar, Sylbet, Kangra (Himalaya), Ceylan, Souchong, Pouchong, Congo, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe, et autres varietés de choix de thé noir et vert ; Indien, Ceylan, Java, Japon, Chine, les meilleures qualites qui ont jamais été portées dans le Dominion.

Liste de prix et échantillons gratuits, (à comparer avec les autres.)

5% d'escompte pour argent comptant.

N'oubliez pas l'adresse :

Grand Entrepot de Thé, No 10, rue St-Jean

A. WATTERS & CIE

TELEPHONE No 149

9 juillet—6m.

Un remède de famille est sans contredit

—LE—

BAUME DIVIN A

Il s'emploie pour toutes les douleurs en general, tant qu'a l'interieur qu'a l'exterieur

—o—

Il se vend Partout, mais surtout au Dépot Général

—CHEZ—

J. E. P. RACICOT

NO 25, RUE EPH, ST-ROCH, QUEBEC

PHILIPPE TURCOTTE

CORDONNIER ET MARCHAND DE CHAUSSURES

—EN—

Gros et en Détail

informe le public et ses nombreuses pratiques qu'il fera une réduction de vingt-cinq pour cent sur toutes chaussures achetées chez lui. Ayant acheté une grande quantité de chaussures argent comptant, les acheteurs devront en bénéficier. Les ouvrages sur commande sont surtout surveillés avec grand soin et faits sur patrons importés spécialement des grandes manufactures européennes, et par des mains très habiles.

Veuillez, s'il vous plait, jeter un coup d'œil sur notre installation.

Il y aura aussi un dépôt de chaussures parisiennes chez

M. Philippe Turcotte,

130, RUE ST-JOSEPH,
St-Roch, Québec.

21 m 92.

NOUVELLE EPICERIE

M. ALF. ROCHETTE

VIENT d'ouvrir une nouvelle épicerie de famille au **No 280, rue ST-VALIER**, où il tiendra constamment un assortiment d'épiceries de première classe, ainsi que vins, liqueurs, thé, café, etc.

Une attention toute spéciale sera portée à toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner.

ALF. ROCHETTE

No 280, RUE ST-VALIER

28 mai 1892.

MEILLEUR CHARBON DE FORGE NEWCASTLE

582 TONNES DU PLUS BEAU CHARBON DE FORGE :

Justement en déchargement

EN GROS ET EN DETAIL

Geo. M. Webster & Co.

95, 97, 99, RUE DALHOUSIE

TELEPHONE 296

AVIS

MES PRATIQUES ET LE PUBLIC EN général sont priés de prendre note que je suis le seul agent autorisé pour Québec et les environs de la **" Prescott Brewing and Maltin Co."** fabricants des célèbres bières et porter LaBatt, depuis longtemps et favorablement connus du public pour leur pureté et leur qualité supérieure ; et par les présentes nous vous mettons en garde contre la confusion de nos Bières et Porter avec d'autres qui porte le même nom. Les Bières et Porter LaBatt Prescott se recommandent par leur mérite et non par les certificats coûteux d'aunlystes.

Demandez à votre épicier les Bières et Porter Labatt Prescott et voyez à ce que l'inscription porte les mots **LaBatt's Prescott Brewery.**

Telephone 698. C. J. O'REGAN, 50, rue du Palais.

15 juillet—1m.

Liniment Minard pour Rhumatisme.

AVIS

Le 10 juillet prochain, nous mettrons entre les mains de nos avocats, pour en poursuivre le recouvrement, tous les comptes pour arrérages d'abonnement à l'ELECTEUR et à la JUSTICE. Nous avons déjà notifié tous les retardataires et s'ils ne tiennent pas compte de nos avis, ce sera leur faute s'ils ont des frais après le 10 juillet. Nous ne pouvons attendre plus longtemps.

LANGELLIER, DUSSAULT & LANGELLIER,
Cessionnaires de Belleau & Cie.
Québec, 21 juin 1892.

Genereux & Lachance

(Bloc HETHRINGTON.)

358, Rue ST-JEAN

OFFRONS CETTE SEMAINE

600 paires bas fil noir pour dames valant 40 cts pour 19 cts

—AUSSI—

50 dz. camisoles et caleçons en laine valant 75 cts pour 49 cts

26 avril—1 an

LAURENT MOISAN

SCULPTEUR

COIN DES RUES ARAGO ET ABERT

SAINT-SAUVEUR.

Se chargera de tout contrat pour parachèvement d'intérieur d'Eglise ou de tout autre édifice en menuiserie, charpente et sculpture en tout genre, ornements en bois, plâtre ou composition, sculpture de modèles pour fonte cuivre et plomb, plâtre ou tout autre composition.

De plus, il confectionne les autels, tabernacles, confessionnaux, banquettes, crédences, piédesteaux, chaires, balustrades, etc. Aussi statues en bois ou plombées, découpage, tournage et dorage. Boutique munie d'un pouvoir à vapeur. Conditions faciles. Une visite est sollicitée.

Québec, 7 mai 1892—1 an 3 f.p.s.

HOTEL DOMINION

GRANDE RIVIERE,

STE-ANNE DE BEAUPRE

Cet hôtel splendide est maintenant prêt à recevoir ceux qui désirent aller passer

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St JEAN

Le et après LUNDI, le 13 JUIN 1892, les trains partiront du Terminus, rue Saint-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 4.18 p.m., et à Roberval à 4.45 p. m. (Ce train fait raccordement, trois fois par semaine, avec celui du chemin des Basses Laurentides pour la jonction Saint-Tite).

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 p. m. tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, (et de la Jonction Chambord à 9.03 p. m., pour Québec, y arrivant à 6 a. m.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.05 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

3.20 P. M.—Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours à 3.00 p. m., de St-Raymond à 5.10 p. m., et du lac St-Joseph à 6.40 p. m., arrivant à Québec à 8.20 p. m.

Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 1 h. 30 p. m., pour la Jeune Lorette y arrivant à 2 h. p. m., et les mardis et samedis ce train se rendra jusqu'au Lac Saint-Joseph. Au retour ce train arrivera à Québec à 4 h. 20 p. m.

Des billets d'excursion de Québec au Lac Saint-Joseph et retour bons pour partir par ce train seulement, 50 cts chaque.

20 minutes au lac Edouard pour le lunch.

Chars palais Monarch attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

Le bateau à vapeur *Ida* voyagera sur le lac St-Joseph, entre la station et l'hôtel Lake View entre le 25 juin et le 1er septembre, en raccordement avec les trains. Les bateaux à vapeur de M. Beemer, *Mistassini* et *Undine* voyageront comme suit sur le lac Saint-Jean : Commençant lundi, le 13 juin et durant la saison des touristes, le nouveau bateau à vapeur en acier *Mistassini*, ou le bateau à vapeur *Undine*, partira de Roberval tous les jours, ainsi que le dimanche, à 9 A. M., pour le Island House, à la Grande Décharge, y arrivant à 11 a. m. Au retour partira de la Grande Décharge à 4 p. m. et arrivera à Roberval à 6 p. m.

Le bateau à vapeur *Péribonca* ira à la rivière Péribonca deux fois par semaine ou plus souvent pour les besoins de la scierie et de la conciation.

Le fret pour tous les points des districts du Lac Saint-Jean et Saguenay, à l'est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest est enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac Saint-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la compagnie, au Terminus rue St-André, à Alex. Hardy, agent général du fret et des passagers.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.

Québec, 11 juin 1892.

CHEMIN DE FER

QUEBEC CENTRAL

Char Palais de Wagner pour Fabian's, Boston et Springfield.

Service de trains solides entre Québec et Boston tous les jours via la Jonction de la Rivière Blanche.

Le et après Lundi, 27 juin, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec, (traverse) 7.00 a. m. ou 7.15 a.m., de Lévis à 7.30 a.m., arrive à Dudswell Junction à 11.56 a. m., arrivé à Sherbrooke à 1.15 p.m., via Dudswell Junction, arrive à Fabyan's à 4.50 p. m., arrive à Portland à 8.15 p. m.

Char palais Wagner sur ce convoi, de Québec à Fabyan's et se raccordant avec les chars directs de Portland, Old Orchard et autres endroits sur le chemin de fer Boston & Maine.

PASSAGERS—Quitte Québec, par bateau-passeur, à 3 h., p.m., Lévis à 3.25 h. p.m., arrive à la Jonction Dudswell à 7.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 9 p. m., arrive à Boston à 10 a. m., arrive à New-York à 11.40 a. m. Ce train court directement de Québec à Boston sans changement de char pour bagage ou passagers. Char palais Wagner, de Québec à Boston et Springfield.

MIXTE.—Part de Québec par le bateau passeur à 1 h. p.m., de Lévis à 1.15 p.m., arrive à St-François à 6 h. p.m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS.—Laisse New-York à 4 p.m. Laisse Boston à 7.15 p.m. Laisse Sherbrooke à 7.15 a. m. Arrive à Lévis à 1 p m. Arrive à Québec par le bateau-passeur, à 1.15 p.m.

Chars palais Wagner sur ce convoi. Boston et Springfield à Québec.

PASSAGERS—Quitte New-York à 10.00 a.m., Boston à 1 p.m., ou laisse Boston via North Conway à 1.15 p.m. laisse Portland à 1.05 p. m., arrive à la Jonction Dudswell à 12.40 a. m., laisse Sherbrooke à 11.45 p.m., laisse la Jonction de Dudswell à 12.55 a.m., arrive à Lévis à 6.30 a.m., et à Québec par le bateau-passeur à 6.30 a. m.

Chars à passagers et dortoirs courent directement de Boston à Québec, via jonction de la Rivière Blanche et Sherbrooke. Chars palais et dortoir Wagner, de Fabyan's à Québec, via la jonction de Dudswell.

MIXTE—Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., quitte la Jonction de la Beauce à 7.05 h. a. m., arrive à Lévis à 10.30 h. a. m., et à Québec par le bateau passeur, 10.45.

Tous les trains arrêteront vingt minutes et des repas de première classe seront servis au restaurant de la gare et aux salles à diner à la jonction de Dudswell. C'est la seule voie sur laquelle circulent des chars directs se raccordant avec les chemins de fer Boston & Maine et Maine Central.

Les passagers voyageant sur cette route ne sont pas sujets aux délais et aux inconvénients de changement de char.

Des billets de touristes pour Newport les Montagnes Blanches, Boston et New York sont en vente du 1er Juin au 30 Septembre et des billets d'excursion du Samedi, bon pour aller le Samedi et revenir le Lundi suivant, peuvent être obtenus en s'adressant aux agents.

Pour autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'hôtel St-Louis, Québec, ou aucun autre des agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général
J. H. WALSH,
Gérant général, fret et passagers.

Québec 27 juin 1892.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix

COMMENÇANT le et après LUNDI le 6 JUIN 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec.	Arrivée à Ste-Anne.
7.25 A. M	8.30 A. M.
10.00 "	11.10 "
5.15 P. M.	6.25 P. M.
6.30 "	7.40 "
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.20 A. M.	6.25 A. M.
7.30 "	8.25 "
11.50 "	12.55 P. M.
4.30 P. M.	5.40 "

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec	Départ de Montmorency
2.00 P. M.	4.00 P. M.

LES DIMANCHES

Départ de Québec	Arrivée à Ste Anne
6.05 A. M.	6.50 A. M.
7.10 "	8.20 "
8.20 "	9.05 "
2.00 P. M.	3.10 P. M.
6.30 "	7.40 "
Départ de Ste-Anne	**Arrivée à Québec**
5.20 A. M.	6.25 A. M.
7.16 "	8.00 "
11.50 "	12.55 P. M.
4.30 P. M.	5.40 "

Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 h. a. m. et 8.20 h. a. m., et le train qui laissent Ste-Anne à 7.10 h. a. m., n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au surintendant

W. R. RUSSELL
Surintendant.
G. S. CRESSMAN,
Gérant.

Liniment Minard guérit La Grippe.

CHEMIN DE FER DES BASSES LAURENTIDES

Le et après le 27 Juin, les trains circuleront comme suit :

Mardi, Jeudi et Samedi

Quitte Québec, gare du chemin de fer Q. & L. St-J.	8.30 a.m.
Arrive à Rivière à Pierre à	11.10 a.m.
St-Tite Jonction (C. F. R.)	1.50 p.m.
Trois-Rivières	4.30 p.m.
Montréal	8.00 p.m.

Lundi, Mercredi et Vendredi

Quitte Trois-Rivières (Embranchement des Piles)	11.10 a.m.
Arrive à St-Tite Jonction	12.55 p.m.
Rivière à Pierre	3.00 p.m.
Québec	8.20 p.m.

Tous les trains arrêtent à L'Etoile (Rivière Batiscan), Notre-Dame des Anges, Lac au Sable, Sainte-Thècle et St-Tite (village).

Les trains circuleront tous les jours, mais pour faire les raccordements les jours ont été divisés comme suit.

Bon chemin, roulant de première classe, rails d'acier, paysage enchanteur, pêche excellente.

Fret chèqué pour tous les endroits sur la ligne à la gare du chemin de fer Q. & L. St-J.

Excursion du Samedi.—Des billets d'excursion seront émis le samedi, bons pour revenir le mardi, au prix d'un simple billet de première classe.

B. BOURGEOIS, Surintendant, Ste-Thècle,
C. A. SCOTT, Gérant général, Gare du ch. Q. & L. St-J.

Québec, 23 juin.

— L. A —
COMPAGNIE DE NAVIGATION
Richelieu & Ontario

Un STEAMER DE CETTE COMPAGNIE laissera Québec pour Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 5 heures p.m. arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

SERVICE DU DIMANCHE

Un bateau quittera Québec et Montréal respectivement à 3 h. p. m. tous les dimanches. Les passagers partant le samedi pour revenir le dimanche pourront faire tout le voyage aller et retour pour le prix d'un simple billet.

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

A partir du 12 juin, un bateau partira de Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 10 h. a. m.

LIGNE DU SAGUENAY

Le steamer Canada, cap. Baras, laissera le quai St-André, à 7 h. et le quai Napoléon à 7.30 a. m. tous les mardis et vendredis pour la Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadousac, la Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Le steamer Saguenay, cap. Riverin, laissera les mêmes quais aux mêmes temps les mercredis et samedis pour la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Cap à L'Aigle, Rivière-du-Loup, Tadousac, L'Anse St-Jean, Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Pour la commodité des familles, commençant le 4 juillet jusqu'au 12 septembre, un steamer laissera Québec pour la Malbaie les lundis, à 10 h. du matin, retournant mardi de la Malbaie, à 7 a. m., arrêtant à tous les ports intermédiaires.

Les billets et cabines pour Montréal se vendent aux bureaux de la compagnie, quai Napoléon, et pour la ligne du Saguenay, sur le quai St-André, et aussi à l'agence de M. R. M. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT,
Gérant Général.

L. H. MYRAND,
Agent.

27 juin 1892.

LIGNE DE QUEBEC
— A —
Ste-Anne de Beaupre
LE VAPEUR "BROTHERS"

A commencer du 15 juillet, le vapeur *Brothers* fera le trajet comme suit :

Laissera Québec tous les jours à 6 h. a. m., arrêtera au quai du Gouvernement, à Lévis, tous les matins et à St-Joseph de Lévis tous les mercredis. Retour de Ste-Anne à 1 h., excepté les samedis. Départ de Québec le samedi à 1½ a. m., retour vers 7 h. le soir, ce qui donnera aux pèlerins l'occasion de faire un magnifique voyage sur le fleuve le samedi après-midi, ce qui est toujours charmant.

Par ordre,
Cap. Elz. FORTIER.

LA COMPAGNIE DE STEAMERS DE QUEBEC.

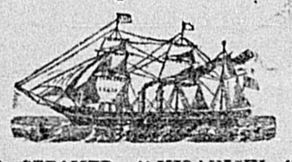

LE STEAMER "MIRAMICHI,"
CAPITAINE A. BACQUET,
devra partir de QUEBEC,
Mardi, 28 Juin, à 2 heures P. M.,
pour Pointe-aux-Père, Gaspé, Mal-baie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou, arrêtant, excepté à la Pointe-aux-Père, quelque temps à chaque place pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Ce vapeur offre d'excellente accommodation aux passagers.

Les expéditeurs sont requis de marquer le port de destination au long sur leurs marchandises, afin d'éviter tout malentendu au déchargement.

Pour Frot ou Passagers, s'adresser à
ARTHUR AHERN,
Secrétaire,
Quai St-André.

R. M. STOCKING,
Agent pour passage,
En face de l'Hôtel St-Louis.

7 juin 1892.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (le temps le permettant le dimanche excepté) quitteront :

QUEBEC	LEVIS
Pour le Grand-Tronc	
A. M. 12.00 Train Express rapide pour l'ouest	A. M. 6.45 Mail pour Richmond.
P. M. 4.00 Malle pour l'ouest	8.15 Malle de l'Ouest
7.30 Train mixte pour Richmond.	P. M. 2.15 Train Express rapide de l'Ouest.
Pour l'Intercolonial	
A. M. 8.00 Malle pour Halifax.	A. M. 5.30 Mixte de Rivière du Loup.
9.15 Train (accommodation pour la Rivière du Loup	P. M. 12.15 Malle de Campbellton.
P. M. 2.00 Malle pour Campbellton.	4.15 Mail [illegible]
5.30 Train (accommodation pour Rivière du Loup.	6.15 Train (accommodation de la Rivière du Loup.
Pour le Québec-Central	
A. M. 7.00 Express pour Sherbrooke.	A. M. 6.30 Express de Sherbrooke.
P. M. 1.00 Train mixte pour St-Joseph.	10.40 Train Mixte de St Joseph.
3.00 Express pour Sherbrooke.	P. M. 1.15 Express de Sherbrooke.

9 juillet 1892.

A vendre ou à louer

Cette splendide résidence, dans le bloc Burroughs, Avenue des Braves, contenant toutes les améliorations modernes, service d'eau chaude eau de l'aqueduc de la ville, cloches, bains, latrines, étable, maison pour cocher, hangars, terrain pour pâturage, barrière gratuite, occupée par feu M. James Carrel. Cette propriété est à vendre ou à louer à très bon marché.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du Telegraph.

20 fév.—J. E. inc.

LES CÉLÈBRES
BIERE ET PORTER LABATT.

CES BIÈRES sont reconnues comme les meilleures et les plus favorables à la santé, tel que certifié par les plus hautes autorités médicales et reconnus par tous les connaisseurs comme étant supérieures à tout autre au Canada, et de plus par les premiers prix que ces célèbres Bière et Porter ont remportés aux Expositions Universelles, notamment Paris, Australie, Philadelphie et l'année dernière à la Jamaique.

Demandez à votre épicier les célèbres Bière et Porter Labatt, de London, Ont., et assurez-vous qu'on vous la donne. Défiez-vous qu'on vous donne d'autre bière en substitution.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT, Nos 277-279, RUE ST-PAUL.

Québec, 11 ma 1892.—3 m

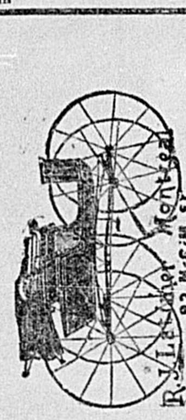

Buggy Concord, Wagon Planche
Express de tout genre, etc.

Toutes nos voitures sont garanties

LATIMER & LEGARÉ
273, Rue St-Paul, St-Roch, Québec.

COMMENT VOUS POUVEZ FAIRE DE L'ARGENT

Nouveaux et élégants ameublements

Toutes les personnes désireuses d'acheter des sets de parloir et de chambre à coucher, ou ameublement d'aucune sorte, agiraient dans leur interêt en allant au grand entrepôt de meubles, où elles trouveront les plus beaux et les meilleurs meubles en vente dans cette ville, comprenant sets de chambre à coucher en noyer noir, frêne et orme, sets de parloir et de chambres à diner, chaises de fantaisie dans les patrons les plus variés, matelas en fil de fer tressé, etc. Ces marchandises sont offertes au plus bas prix du marché. Allez-y faire une visite, examinez les effets et prix, qui parlent par eux-mêmes, et nous sommes certains que vous n'achèterez pas ailleurs que chez

O. BEGIN
GRAND ENTREPOT DE MEUBLES
A l'enseignure des rues de la COURONNE et DES FOSSÉS.
Québec, 14 mai 1892.—3m.

ACHETEZ TOUJOURS LES MEILLEURES MARCHANDISES

Allumettes, Seaux, Cuvettes, Planches à laver, Papier manilla brun et de couleur

Exigez de votre epicier les ALLUMETTES EDDY et n'en prenez pas d'autres

COMPAGNIE
E. B. EDDY,
HULL, P. Q.

Québec, 18 mai 1892.—1an

Etes-vous faibles ?
Etes-vous convalescent ?
Etes-vous nourrice ?
Etes-vous nerveux ?

FAITES USAGE DU

ALE ET BEEF

(PEPTONIZED)

Qui est une combinaison de

Bœuf, Houblon, Barley
Pepsine et Malt

Prix : 25 Cents la Bouteille

En vente chez tous les pharmaciens.

Québec, 23 février—1a.

GOLD LACK SEC
Deutz & Geldermann's
Est le meilleur Champagne sur le marché anglais

C'est le favori de Son Altesse Royale le Prince de Galles, de la Cour, du Club de l'Armée et de la Marine, etc. On en fait usage à presque tous les banquets importants.

En glace chez les principaux restaurants et hôtels.

LAWRENCE A. WILSON & Cie
AGENTS
MONTREAL

30 juin—1an—3f.p.s.

Nouvel hôpital privé
LE Dr S. GRONDIN

Vient de transporter son HOPITAL PRIVÉ et son BUREAU DE CONSULTATION

RUE Ste.-URSULE, No 69 et 71

Ancienne résidence du Dr F. Montizambert

Les étrangers et les personnes de la ville, des deux sexes, ayant à subir des opérations, ou à recevoir des soins médicaux et ne voulant pas s'exposer aux dangers du séjour, dans un hôpital général, ou aux inconvénients d'être traités dans un hôtel ou maison de pension, auront à leur disposition une chambre privée à l'hôpital du Dr GRONDIN, rue Ste-Ursule, No 69. Ils auront la liberté d'employer leurs propres médecins, s'ils le jugent à propos.

Cette maison, vu sa localité, le parfait état de son drainage, ses améliorations modernes, ses gardes-malades expérimentées, offre aux malades les meilleures garanties possibles.

Tout cas de maladie contagieuse ou infectieuse y sera rigoureusement refusé.

Une partie de l'hôpital sera réservée spécialement pour les "Maladies des Femmes."

Clinique et consultations gratuites pour les pauvres tous les mardi, jeudi et samedi de 7 à 8½ heures du matin.

Pour autres informations, s'adresser aux heures de bureau.

TOUS LES JOURS { De 11½ à 12½ hrs. a. m. " 2 à 3 " p. m. " 7 à 8 " p. m.

Allez acheter vos Thés et Cafés
— CHEZ —
LAVOIE & LATULIPPE,
No 69, Rue de la Couronne, St-Roch.
4 mai

Mercier, Gouin & Lemieux
AVOCATS
Bureau : "Bâtisse New-York Life"
7, PLACE D'ARMES
MONTREAL
2—1an 189

J. EMILE CARON & Cie
TAILLEURS
— POUR —
DAMES ET MESSIEURS
117, rue St-Jean
TOUTES NOS MARCHANDISES
sont de haut goût et de la dernière nouveauté

MONSIEUR EUGENE DROLET
TAILLEUR expérimenté
de vêtements pour messieurs est maintenant à notre établissement

On sollicite la visite des nombreux lecteurs de l'" Electeur. "
J. Emile Caron & Cie

Langelier, Dussault & Langelier
Comptables, Liquidateurs
— ET —
AGENTS-GÉNÉRAUX
Règlement et liquidation de faillites
86, RUE ST-PIERRE
7av—3m QUEBEC

LOTION PERSIENNE

TRADE - MARK

Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rousseurs, le masque et autres taches de la peau.

La LOTION PERSIENNE est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable REVÊNE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est *ternie par le soleil*, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillérée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1538 à 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal

A. LEOFRED
DIPLOME DE LAVAL ET DE McGILL
Analyses, explorations, arpentages, permis, patentes, immeubles, mines et produits miniers.
23 RUE SAINT-LOUIS
(QUEBEC)
Succursale : Bâtisse du *Pionnier*, Sherbrooke.
Fév.—E. J. lan.

BONNE NOUVELLE
POUR LE PUBLIC

La Grande Vente de HARDES FAITES au grand fonds de banqueroute, No 116, rue St. Joseph, St-Roch, se continuera pour un mois, afin d'écouler la balance du stock, qui est vendu à grand sacrifice. Vous aurez maintenant la chance de vous habiller à bon marché. Venez immédiatement afin de choisir.

GRAND
Fonds de Banqueroute
116, RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC
4 mai.—3m.

AUGUSTE EDGE, L. L. B.
AVOCAT,
NO 12, RUE DONACONA
HAUTE-VILLE, QUEBEC
3 juin—j.m.o.

Feuilleton de L'ELECTEUR

8

UN DRAME AU FOND DE LA MER

—Ah çà ! citoyens mes frères, vous ne marchez pas ! Je suis seul à me livrer au bourreau pour la fatale toilette. Je déclare que je ne prends pas le capuchon avant de vous contempler dans vos costumes.

Sartène fit comprendre par un mouvement de main à son trop impétueux compagnon qu'il allait immédiatement revêtir l'appareil de plongeur. Il donna quelques ordres, et, s'adressant au caissier du bord, vieux routier d'une probité éprouvée :

—Mon ami, lui dit-il à voix basse, prenez cette lettre : elle renferme mes dernières volontés Je n'ai certes pas d'appréhentions, de funestes pressentiments mais, dans le cas où je ne reviendrais pas victorieux de notre entreprise, vous déposeriez ce pli entre les mains de ma mère.

—C'est bien, monsieur, répondit le vieux marin ; ce que vous ordonnerez sera fait, je vous le jure.

—Veuillez maintenant mes amis, dit alors Henri de Sartène avec une exquise bienveillance, veuillez me préparer le plus vite possible a notre voyage sous-marin.

Marins et matelots se mirent en devoir d'habiller, suivant les regles, l'excellent jeune homme.

—Eh ! palsambleu ! je ne vois plus Stevens ! s'écria tout à coup Norton. Le poltron a disparu ! Je me doutais qu'il cachait quelqué adroite partie. Allez chercher Stevens ! Ce gaillard-là, avec ses belles manières et sa haute prudence, nous fera manquer l'heure du bain. Allez donc chercher Stevens ! Je suis attaché au sol comme une statue avec ces maudits escapins. Je ne puis raisonnablement courir avant d'être au fond de l'eau ! La théorie d'Archimède le veut. Le coquin s'en doute et s'esquive ! De grâce, allez chercher Stevens ! Ramenez-le mort ou vif !

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que Stevens revenait de son plein gré, le sourire aux lèvres et comme un homme parfaitement résolu ; il se livra aux costumiers, c'est-à-dire aux matelots chargés d'apprêter les appareils ; pas la moindre inquiétude ne parut se manifester sur sa physionomie. Il était évidemment maître de lui ; son âme avait su dompter du moins en apparence, toute pensée d'effroi.

—Mon ami, lui dit Norton, décidement je vous ai mal jugé. Je vous prenais pour un poltron ; vous êtes un brave ! Il faut que je vous serre la main.

Stevens donna une poignée de main à son camarade, mais ne repondit pas un seul mot.

Il y eut un moment de silence.

—Ma foi ! s'écria tout d'un coup Norton se frappant le front il me vient une pensée navrante ma vie touche peut-être au moment suprême ; tous mes projets vont s'engloutir au fond de ce maudit gouffre. L'existence n'aura été pour moi qu'une duperie !

—Auriez-vous peur, courageux défenseur de l'indépendance américaine ? répartit Stevens avec ironie.

—Peur ? Par tous les diables, certes non ! mais, apprenez-le, l'ami, j'ai dans le crâne quelques grandes pensées qui n'ont pas encore pris racine dans l'esprit des autres. Si tout va bientôt finir, ce qui peut bien être, je n'aurai pas semé le germe de mes doctrines et je souffrirai cruellement de n'avoir été bon à rien pour mes semblables, emprisonnés pour la plupart par le cagotisme !

—Mon cher ami, dit assez sèchement Henri de Sartène qui n'avait pas perdu un seul mot de cette boutade, vos semblables ont heureusement de saines doctrines adoptées depuis des siècles ; ils ne changeront pas pour les vôtres.

—Eh bien c'est précissement ce que je ne veux pas ! exclama le bouillant Américain. Il ne faut que, sous le fallacieux prétexte d'une tradition inviolable, on laisse pourrir le bon peuple dans l'ignorance de ce qui est.

—Norton reprit de nouveau Henri de Sartène avec une certaine amertume, gardez, je vous prie, vos raisonnements matérialistes pour vous et ne venez pas choquer les opinions des autres. Au nom de l'indépendance, laissez-nous libres de suivre notre religion. Stevens et moi, nous sommes chrétiens. Si vous ne croyez à rien, nous avons la consolation de croire. Brisons là.

—Ah ! diavolo ! exclama Norton singulièrement piqué, je ne vous croyais pas de l'étoffe des cadets de l'Inquisition. Je n'ai pas l'intention de faire réfléchir le genre humain, qui se cabre devant la vérité comme un cheval vicieux ; mais apprenez-le, mon jeune ami, si vous êtes notre chef pour les opérations du métier, vous êtes encore à l'école en fait de philosophie naturelle ! Vous avez peut-être beaucoup étudié la mécanique, l'hydrographie, la physique, mais vous me paraissez d'une assez grande médiocrité en ce qui touche la pensée elle-même. Sachez-le une bonne fois, je n'aime pas que l'on me coupe la parole et si j'exécute vos prescriptions scientifiques, par ce qu'il le faut, je ne m'abaisserai jamais, entendez-le bien, à incliner mon pavillon devant votre arbitrage philosophique. Rien ne m'y oblige ; j'ai pour moi l'expérience de la vie et des hommes. Je vous prie de vous en souvenir.

Ces paroles furent pour ainsi dire martelées. L'inoffensif Henri les reçut comme une bordée de mitraille. Il ne tenta pas de reprendre une discussion qui avec un esprit absolu comme celui de Norton, devait infailliblement dégénérer en dispute. Il préféra laisser tomber l'offense que de la relever. Une injure qui reste sans riposte est une balle morte. D'ailleurs le plus pressé n'était pas là.

—Oh ! mon cher Norton, dit Stevens, vous ne savez pas apprécier notre excellent ami de Sartène.

—Eh ! dit l'Américain avec rudesse, j'aime ceux qui réfléchissent.

Henri continua à revêtir le costume de scaphandre ; il comprit qu'avant de quitter ses compagnons il devait leur adresser quelques paroles amicales. En sa qualité de commandant, il ne pouvait faire raisonnablement des excuses à Norton ; il se sentait fort de son bon droit, et une avance directe eût singulièrement rassemblé à une abdication de principes. Il ne le voulait certes pas. Son cœur élevé, ses généreux sentiments le servirent mieux que toutes les combinaisons. L'esprit qui suit sa pente est encore le diplomate le plus subtil. Henri abéit à la douce voix qui parlait en son âme, et, s'adressant à ceux qui l'entouraient :

—Messieurs, leur dit-il, si je vous ai blessés, pardonnez-moi car je vous estime et je vous aimer Nous entreprenons un voyage qui marquera dans l'histoire de l'hydrographie et de la télégraphie. Qu'importe si nous mourons ! l'homme n'est grand que par le dévouement ! C'est la première fois qu'on tente de s'avancer aussi profondément sous la surface de la mer. Tant mieux ! nous serons des innovateurs. C'est toujours à la re-d'une innovation hardie que se propagent les applications les plus utiles à l'humanité.

" Mes chers amis, mes dignes collaborateurs, je vous tends cordialement la main. Que votre esprit ne conserve aucun ressentiment. La haine qui tue l'âme est plus redoutable que la mort. Maintenant à l'œuvre ; confions-nous en Dieu et bonne chance !

De Sartène serra fraternellement la main de ses braves compagnons.

—Et toi, continua-t-il, mon brave Dick, toi qui a choisi la tâche la plus difficile, toi qui va nous porter la lumière au fond de l'Océan, je veux presser aussi ta main laborieuse.

Le vieux marin qui avait voué au jeune ingénieur plus que l'amitié, cette espèce de culte que les gens du peuple refusent rarement à la précocité du savoir alliée à l'élévation des sentiments, embrassa la main de M de Sartène avec une affectueuse vénération.

A la vie, à la mort, mon cher maître ! dit-il.

—Allons, matelots, faites votre devoir ! s'écria Henri en parodiant d'une façon quelque peu sinistre le mot souvent prononcé par le pauvre soldat au moment où les carabines s'abaissent pour le fusiller.

IX

SOUS LA MER

Quelques minutes après, les passagers de l'Argus avaient sous les yeux un spectacle qu'il était impossible de considérer sans une sorte de stupeur.

(A continuer)

COLLEGE MONTMAGNY

Les classes de cette institution ouvriront le sept septembre prochain. Les pensionnaires devront entrer la veille. Le cours se donne en anglais et en français. On porte une attention toute particulière à l'enseignement du calcul. La tenue des livres s'enseigne d'après la méthode suivie dans les meilleures institutions au Canada et aux Etats-Unis. Ceux qui le désirent peuvent étudier la sténographie, la télégraphie et la musique, en payant extra. La pension est soignée et les santés d'une santé délicate ont des attentions toutes spéciales. Pour plus amples informations s'adresser au directeur-propriétaire.

PH. LAMONTAGNE,
4 août 1892.—4 août au 1er sept.

EDITION DU SOIR
5 HEURES

JEUDI, 11 AOUT 1892

Mort de l'honorable George Duhamel

Nous venons de recevoir cette dépêche attristante dans son laconisme :

" Montréal, 11 août 1892.

Duhamel mort à 7 heures ce matin au No 568, rue St-Denis.
Funérailles samedi. "

Enfin, l'agonie, cette lutte acharnée de l'âme contre le corps est finie !

Notre pauvre ami a payé le dernier tribut à la nature, après avoir connu toutes les amertumes, tous les désenchantements comme aussi tous les faux brillants de l'existence. Une maladie qui ne pardonne pas, la phtisie, a fini par terrasser cette nature énergique, toute de nerfs, d'impulsion et de patriotisme.

L'issue de ce combat, qui datait déjà de plusieurs années, n'était pas douteuse. De fait, l'existence entière de l'honorable George Duhamel a été une lutte incessante, à armes inégales, dans des conditions où il fallait un véritable héroïsme pour ne pas lâcher pied. Pas un seul instant on ne le vit défaillir devant la tâche : il en perdit la voix et la santé à la peine. Comme le gladiateur blessé de l'antiquité, il est tombé tout d'une pièce, calme et stoïque jusqu'à la fin. C'était un fort.

Trente-sept ans à peine ! C'est bien tôt pour mourir, quand on a des espoirs brisés à faire revivre, un avenir encore brillant à refaire, une femme et des enfants à soutenir.

Nous n'avons pas trop de toutes nos paroles pour donner libre cours aux multiples sentiments que nous fait éprouver la vue de cette tombe nouvelle. Comme on comprend bien dans ces moments la brutalité, l'inhumanité de cette guerre de corsaires qui s'appelle ici la politique, et dont George Duhamel n'est pas la première, ni malheureusement la dernière victime !

Courte mais brillante, telle a été la carrière qui fait le sujet de cette notice.

Le 1er février 1887, quand la nouvelle se répandit par toute la province que M. Mercier s'était adjoint comme collègue au gouvernement M. George Duhamel et en faisait son lieutenant au département des officiers en loi de la Couronne, en lui confiant le portefeuille de solliciteur général, la jeunesse tout entière de la province dut éprouver un long tressaillement d'orgueil et de joie.

C'était en effet la jeunesse et le talent qui recevaient leur consécration dans la personne de cet homme appelé à trente-deux ans au gouvernement de son pays.

M. Duhamel avait noblement et brillamment gagné ses épaulettes. C'est lui qui avait été pendant deux ans l'âme de l'agitation nationale dans le district de Montréal, comme il en avait été le porte-parole le plus éloquent. Pendant cette mémorable campagne, il avait été infatigable. On l'avait vu partout où il y avait besoin de quelqu'un pour réchauffer le patriotisme populaire, depuis la fameuse journée du Champ-de-Mars jusqu'aux grandes luttes d'octobre.

Ame forte dans un corps frêle, l'héroïque tribun avait dès cet époque surmené ses forces physiques. Il eut à subir presque coup sur coup deux luttes électorales à lui seul. Battu le 14 octobre à Laprairie par une petite majorité, élu à Iberville le 14 décembre, il sortit de la mêlée avec une extinction de voix qui l'a depuis empêché de prendre part aux débats parlementaires, où il eût brillé au premier rang. Qu'on imagine la torture morale infligée par cet enchaînement à une nature de combat comme la sienne.

Dans le cabinet Mercier, où il occupa successivement la charge de solliciteur général et de commissaire des Terres de la Couronne, il a révélé d'éminentes qualités d'administrateur. Son passage au ministère des Terres de la Couronne a été particulièrement fructueux pour la province. C'est sous sa direction infatigable et éclairée que se sont accomplies des réformes étonnantes qui ont porté à un chiffre inouï jusque-là le revenu de cette source. Dans le silence auquel le réduisait la maladie, son œuvre a fait peu de bruit, mais n'en a pas moins été couronnée d'un entier succès. D'accueil affable, assidu au travail, il s'occupait des moindres détails de son département, l'un des plus considérables et des plus importants de l'administration.

Il n'a pas été, lui non plus, à l'abri des traits de la calomnie, et c'était alors tout un spectacle que de voir ce jeune homme miné par la maladie, comme consumé par une flamme intérieure, retrouver dans sa pauvre voix éteinte, par un effort surhumain qui l'épuisait, quelques échos de sa vibrante éloquence d'autrefois. Tous ceux qui ont assisté aux séances de la Commission royale sur l'affaire de la Baie des Chaleurs se rappelleront avec émotion la vivacité et la justesse de ses réponses quand ce fut son tour de subir l'interrogatoire des avocats du lieutenant-gouverneur.

Nature de combat, il ramassa ce qui lui restait de forces et se jeta dans la dernière campagne électorale avec toute l'intrépidité qui le distinguait. Ce fut le dernier coup ; ce suprême effort l'acheva.

L'honorable George Duhamel était né à Belœil le 1er janvier 1855 de feu Toussaint Duhamel, cultivateur, et de dame Théotiste Ostigny. Il fit ses études classiques au collège de Ste-Marie de Monnoir et il se destina au barreau. Il eut pour premier patron M. L. O. David, puis passa à l'étude de MM. De Bellefeuille et Turgeon. Il fut admis au barreau en 1879. Depuis 1875, il avait pris part à toutes les luttes politiques dans les rangs du parti conservateur. En 1881, il était président du Club Cartier de Montréal, et c'est lui qui détermina la chute de cette institution, entraînant à sa suite un groupe de jeunes conservateurs de talent. En 1885, il prit une part dirigeante à l'organisation du parti national dans le district de Montréal.

Le 30 janvier 1883, il avait épousé Mlle Cordelia Dugas, fille d'un éminent patriote de 1837, feu le Dr Adolphe Dugas, père de M. le juge Dugas de Montréal.

Nous n'avons pas besoin de dire à cette famille si cruellement éprouvée combien nous sympathisons avec elle dans son deuil.

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que le Dr N. J. Pinault, ancien zouave pontifical, depuis longtemps exerçant la médecine aux Etats-Unis, vient d'être décoré par N. S. P. le pape du titre de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, en récompense des services qu'il a rendus au Saint-Siège et de son attachement signalé à la Sainte-Eglise. Cette heureuse nouvelle a été transmise au nouveau chevalier par son évêque, M. Zardetti, de Saint-Cloud, Minn, actuellement en Europe. Nos plus cordiales félicitations.

Le nouveau chevalier est frère de notre ami M. L. F. Pinault, ex-député de Matane, ancien zouave lui-même.

On se bat un peu partout de ce temps-ci sur la surface du globe.

Au Dahomey, les hostilités sont recommencées avec plus de vigueur que jamais entre les Français et les Indigènes. Tous les points sur la côte tenus par les Dahoméens sont bombardés. Aux derniers avis reçus de Kotonou, les soldats français brûlaient les villages à sept milles à l'intérieur des terres. Ils ont trouvé les Dahoméens embusqués dans les broussailles ; une bataille s'en est suivie dans laquelle deux soldats français ont été tués et dix blessés. Les Dahoméens ont abandonné un grand nombre des leurs sur le champ de bataille.

Au Maroc, les troupes du Sultan ont jusqu'à présent le dessous dans leur tentative de répression de la révolte de la tribu Augherite. Dans le dernier engagement qui a eu lieu avant-hier, les soldats musulmans ont été forcés de battre précipitamment en retraite après avoir subi des pertes énormes.

Dans l'Afghanistan, plusieurs tribus sont revoltées, et l'Emir craint de ne pouvoir réprimé la rébellion. On dit que les Anglais vont aider l'Emir, de crainte que le Czar ne profite de cette révolte pour pénétrer plus avant dans l'Afghanistan, route des Indes.

Le refroidissement subit de la température, l'approche des fêtes d'août, des courses, du retour du gouverneur général à la Citadelle et des fêtes sociales qui vont s'en suivre, déterminent déjà la rentrée en ville de plusieurs familles.

Ce matin, le bateau du Saguenay était chargé de passagers ; bon nombre n'ont pu même y trouver un lit.

On lit dans *Paris-Canada* :

MM. Morasse, maire de la ville de Sorel, et de Pontbriand, après un mois passé entièrement à la visite détaillée de Paris, sont repartis pour l'Ecosse, où ils se proposent de passer une semaine. Ils s'embarqueront pour le Canada, le 6 août, sur le *Lake Superior* de la ligne Beaver.

Parmi les Canadiens inscrits au Commissariat général du gouvernement à Paris, nous remarquons M. l'abbé Charles Boulay de Québec.

Quelqu'un qui a accompagné la branche aînée du cabinet dans sa tournée au Lac-St-Jean, rapporte que le premier ministre et l'honorable M. Beaubien, qui avaient des préjugés contre cette région, y ont trouvé leur chemin de Damas.

M. Beaubien pour un n'en revenait pas quand on lui montrait des pièces de blé et d'avoine de 5 et 6 pieds de hauteur. Bien que peu donnant de sa nature, il a fait une énorme dépenses de compliments et répété partout le mot de ses prédécesseurs. Le Lac St-Jean est le grenier de la Province !

Nous souhaitons dans l'intérêt du Lac-Saint-Jean qu'il sorte quelque chose de ces bonnes dispositions. Il faut battre le fer pendant qu'il.... fait chaud !

Dernières dépêches

Nouvelles de Montréal

LE PARTAGE DES DÉPOUILLES

ENTREPRENEURS APRES A LA CURÉE

Ministres obligés d'intervenir

GUERRE A LA TAXE

Inventions ingénieuses pour l'éluder

UN CANDIDAT MALCOMMODE

CHICANE SANGLANTE A LA CAMPAGNE

Trois sauvages noyés

Nouvelle perte pour le parti Langevin

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 11 août.—Les membres de la judicature et du barreau sont très mécontents de l'état de choses qui règne au Palais de Justice.

Aussitôt après la défaite du gouvernement Mercier, la nouvelle administration des honnêtes gens s'est empressée de faire arrêter les travaux urgents qui avaient été mis en marche par son prédécesseur. Et ils n'ont pas été repris depuis, bien que le Palais soit dans un état des plus disgracieux.

On a fini par découvrir que cet état de chose était dû à une chicane entre " contracteurs " MM. E. Saint-Louis et Cousineau, qui se disputent l'entreprise et font jouer chacun leurs influences. Les ministres sont divisés sur le choix entre ces deux messieurs et ne peuvent en arriver à une entente.

Il doit y avoir une assemblée des membres du barreau pour protester.

Les honorable T. C. Casgrain et Nantel sont en ville aujourd'hui pour règler le différend, s'il y a moyen.

—Dans une entrevue avec un journaliste, plusieurs hommes d'affaires des plus importants de Montréal, ont dénoncé de la façon la plus énergique la taxe sur les mutations de propriété imposée par le gouvernement DeBoucherville.

L'un d'eux, M. Mainwaring, de la maison McCuaig et Mainwaring, a dit que cette taxe pèsent lourdement sur un petit nombre, tandis que la majorité de ceux qui ont les moyens de la payer, en est exemptes. Cette taxe, dit-il, devrait atteindre les grands propriétaires de terrains.

Elle me fait perdre de $15,000 à $20,000 par année.

—Qu'allez-vous faire? lui a-t-on demandé ?

—Je cherche un moyen de me dispenser de la payer, a été sa réponse. De concert avec mes avocats, j'ai trouvé une formule de contrat qui protégera les intérêts de l'acheteur comme les nôtres.

—La première retraite du clergé de Montréal commencera le 14 août, et la seconde le 29.

—Le *Monde* a changé de mains encore une fois. M. E. Senécal, de la *Minerve*, est le nouveau propriétaire. Le prix d'achat est de $23,000, dit-on. L'organe de sir Hector passe au groupe Chapleau.

—Quelqu'un qui arrive du lac Témiscamingue rapporte que trois sauvages se sont noyés sur le lac Long en état d'ivresse.

—On sait maintenant pourquoi M. Gauthier ne s'est pas présenté à la dernière élection à l'Assomption. Il s'est tout simplement sacrifié pour son comté. Les paroisses de St-Lin et Ste Anne des Plaines, avaient obtenu du gouvernement Mercier un bonus de $30,000 pour leur aider à payer leurs souscriptions pour la construction d'un chemin de fer, mais les *honnêtes gens* refusèrent de reconnaitre cette créance légitime de la province. A la dernière élection, M. Gauthier s'est effacé, et en considération de son généreux sacrifice le gouvernement vient de lui remettre le chèque pour le plein montant.

Tout le comté est reconnaissant à M. Gauthier de son dévouement.

—Un cultivateur du village de Richelieu du nom de Mullarky vient d'être victime d'un attentat ces jours-ci. Mullarky et Dubuc étaient brouillés au sujet d'animaux qui détruisaient les grains du premier. Mullardy, à bout de patience, alla chez Dubuc pour lui faire des reproches. Celui-ci le reçut à coup de casserole en fer. Mullarky tomba, gravement blessé. Le juge Dugas averti a été prendre la déposition de Mullarky, et Dubuc a été amené en ville et a comparu hier matin devant le juge Dugas. Il a plaidé non coupable.

La victime est au plus mal ; on attend sa mort d'un moment à l'autre.

—La ville de Montréal a envoyé aux incendiés de Saint-Jean de Terreneuve $39,656.87 de souscriptions en argent.

—M. E. A. L. Morgan, le candidat du gouvernement fédéral qui a été battu à plate couture par M. Bruneau à la dernière élection du comté de Richelieu, est en guerre ouverte contre ses chefs.

On se rappelle qu'à la fin de la session dernière du Parlement d'Ottawa, il fut convenu entre les deux partis que toutes les procédures de contestations d'élections alors pendantes seraient retirées et les contestations " pairées ". Grâce à cette entente, la contestation de l'élection de M. Pelletier de Laprairie, qui en aurait révélé de belles sur les manœuvres électorales des tories, furent abandonnées, et celle de l'élection de notre ami M. Bruneau à Richelieu fut " pairée " avec celle de M. Bain, le député du " canal de Soulanges."

M. Morgan ne veut pas accepter cette entente maintenant, et ni les bonnes paroles ni les abjurations des ministres fédéraux Ouimet et Chapleau peuvent le pacifier ; il fait le diable à quatre pour faire continuer les procédures contre M. Bruneaux.

Tout ce tapage n'émeut pas M. Bruneau, qui n'a pas la moindre crainte pour son élection, mais met M. Bain, sur des charbons ardents. Ce dernier est presque continuellement à Montréal, à faire des démarches pour arranger l'affaire.

—L'honorable M. Dewdney, interrogé au sujet de la manière cavalière dont sir George Dibbs a été traité à Ottawa, a répondu : M. Carling est allé lui dire bonjour ; que voulait-il donc de plus ?

ECHOS D'OTTAWA

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 11 août.—Sir George Dibbs, premier ministre de la Nouvelle Galles du Sud, qui est venu à Ottawa hier pour conférer avec le gouvernement sur des questions importantes, notamment la pose d'un cable transpacifique entre l'Australie et le Canada, est reparti le soir même pour l'ouest, furieux de la manière indigne dont il a été traité par les ministres fédéraux. Aucun des ministres n'a été le rencontrer avant une heure avancée dans la soirée, bien que M. Chapleau fût dans le même hôtel que lui. Seulement, au moment où il allait prendre le train de l'Ouest, l'honorable M. Carling s'est enfin décidé à aller lui souhaiter bon voyage.

Sir George Dibbs est parti avec une bien pauvre idée de la courtoisie des ministres canadiens et de leur manière de recevoir les hommes d'Etat des autres colonies de l'Empire britannique.

Famille en deuil

(Dépêche spéciale à l'ELECTEUR)

St-Gervais, 11 août.—Le Dr Tanguay, de cette paroisse, vient de perdre le plus vieux de ses garçons, Charles Emile, à l'âge de 16 ans et demi. Depuis plusieurs mois, la famille Tanguay ne quitte pas le deuil. Elle a les sympathies générales.

SCANDALE ÉTOUFFÉ

La satisfaction générale

(Dépêche spéciale à l'ELECTEUR)

New Carlisle, Bon., 11 août.—La fameuse cause du curé Drapeau contre François Dion et Joseph Cyr a été réglée à l'amiable. Le curé a retiré son action en payant tous les frais. La satisfaction est générale ici parmi le clergé et les laïques.

La santé de M. Gladstone

Londres, 10 août.— On se répétait, ce soir, dans les couloirs de la chambre des Communes, que M. Gladstone avait été pris d'une indisposition subite. Ce bruit était dénué de tout fondement.

Une baleine vivante à l'Exposition

Un éléphant de pierre

Boston, 10 août.—D'entreprenants pêcheurs du Massachusetts comptent utiliser le fleuve St-Laurent et les lacs pour amener vivante à Chicago une baleine qu'ils espèrent capturer avant l'ouverture de l'Exposition. Les pêcheurs vont prendre la mer dans quelques jours, et, s'ils réussissent, ils mettront la baleine dans un vaste réservoir qu'on remorquera jusque dans le lac Michigan.

Un autre grand animal figurera à l'exposion de Chicago ; mais celui-là sera en pierre. C'est un éléphant qu'on est en train de sculpter d'un seul bloc dans une carrière de l'Indiana ; il aura onze pieds de haut et pèsera trente tonnes. A signaler encore, parmi les sculptures une statue en sel de la femme de Loth, exposée dans la section du Kansas : on sait, en effet, que la production du sel est une des industries de cet Etat.

Le choléra en Europe

Moscou, 10 août.—Il y a eu ici, aujourd'hui, seize nouveaux cas de choléra et dix décès.

Le grand-duc Serge, gouverneur-général de Moscou, a lancé une proclamation par laquelle il invite les habitants à se conformer strictement aux règlements sanitaires, qui ont été imposés dans le but de combattre le choléra. Il déclare que toute personne qui ne se conformera pas à ces ordres sera punie, sur-le-champ avec la plus grande rigueur.

Vaisseaux de guerre américains en Europe

Washington, 10 août.—Le ministre de la marine vient d'envoyer au contre-amiral Benham l'ordre de se rendre avec les croiseurs *Newark* et *Bennington*, de la marine américaine, dans le port de Gênes pour y prendre part aux fêtes qui vont y être données, à la fin du mois, à l'occasion du quatrième centenaire de Christophe Colomb. Le *Newark* et le *Bennington* se trouvent actuellement à Cadix, où ils s'étaient rendus pour assister aux fêtes de Palos. Ils se dirigeront sur Gênes en faisant escale dans différents ports, et il est assez probable qu'ils toucheront en France.

AUX BAINS DE MER

A RIMOUSKI

Inscrits à l'hôtel St-Laurent, A. St. Laurent, propriétaire.—M. L. A. Lesage, Mme L. A. Lesage, Mlle Alice Lesage, M. Royal Lesage, M. Paul Emile Lesage, M. D. Fairman, Mme D. Fairman, Mlle A. Burlan, M. Fairman, M. Jas. Watson, Mme Watson, Montréal ; Mme J. H. Gendron, Mlle Anna Gendron, M. V. Gendron, M. E. Gendron, Sherbrooke ; M. Geo. F. Payne, Granby ; Rév. Augus Macleod, Scotland ; M. John McCroy, Ireland ; G. O. Kingman, Saratoga Spring ; M. P. Lynch, Montréal ; M. et Mme E. D. Lafleur et famille, Mlle Duplessis, M. John H. Gordon, M. N. C. Gobeil, M. J. A. Fortier, Ottawa ; M. A. Plamondon, jnr., Montréal.

A TRAVERS LA VILLE

Le chemin de fer de Québec et du lac St-Jean émet des billets à prix réduits en faveur des personnes au nombre de cinq ou plus, qui font des excursions au lac St-Joseph, St-Raymond ou aux autres endroits charmants le long de ce chemin de fer. Le train part du Terminus, rue St-André, à 8 h. 30 a. m., et au retour arrive à 8 h. 20 p. m., à la ville.

Les mercredis, 20 juil. au 14 sept.

Environ une centaine d'étrangers sont arrivés en ville ce matin par bateaux ou chemins de fer. Tous, un tres petit nombre, sont des étrangers et viennent des Etats-Unis.

—Bien peu de nouvelles en ville aujourd'hui.

Rien aux postes de police.
Rien au bureau d'hygiène.
Rien chez le coroner.
Une seule alarme ce matin, à la boîte 73. Encore pour un feu de cheminée.

Par suite du mauvais temps, le pique-nique de la société d'abstinence totale de Saint-Patrice à Sainte-Catherine de Fossambault est remis à plus tard, de même que le concert du Bout de l'Ile et l'excursion à l'Ile-aux-Grues. Nous connerons dans un prochain numéro les dates respectives de ces voyages de plaisir.

—Les travaux du nouvel hôtel ont été suspendus à neuf heures ce matin à cause du mauvais temps. Vers midi on y a transporté une machine à vapeur qui a été installée pour faire fonctionner une chèvre pour le transport des matériaux pesants.

—Les journaux font erreur en annonçant que cent caisses de brandy de contrebande ont été saisies à la Malbaie. Ces cent caisses ont été saisies à l'Ile aux Coudres il y a quelque temps par les douaniers descendus à bord du *Constance*, et non ailleurs.

Enterrement militaire

M. Labbé, paie-maître du bataillon du comté de Témiscouata, qui est décédé subitement à sa résidence rue Saint-François, Saint-Roch, mardi soir, sera enterré avec les honneurs militaires.

Les volontaires du 9e bataillon qui désirent faire partie de la garde d'honneur sont priés de se rendre à la salle des manœuvres ce soir pour recevoir leur uniforme.

La température

Température extrêmement désagaéable aujourd'hui.

Nous avons depuis le matin un de ces vents nord-est violents, particuliers à Québec, qui sévissent pendant des trois ou quatre jours sans désemparer, et la pluie ne cesse de tomber.

On dit qu'il fait une véritable tempête dans le bas du fleuve.

A midi, le thermomètre indiquait 61° dégrés à Québec.

Trop de zele

L'autre jour, le *Star* désignait assez clairement M. L. N. Allaire, marchand de musique, comme ayant déposé son bilan. Dès le lendemain, le trop zélé reporter s'apercevait de son erreur et se confondait en excuses. On lui avait parlé de la faillite d'un entrepreneur menuisier, et il avait compris de travers. M. Allaire est naturellement très mécontent de ce *qui proquo* et bien décidé de ne pas rester sous le coup d'un pareil malentendu.

Petite correspondance

On nous écrit de Deschambault :

Monsieur le rédacteur,

Un enfant a été habitué dès sa plus tendre enfance à porter de la flanelle sur la peau. Est-il exposé à souffrir du changement quand en entrant dans un hospice, les directrices, pour une raison ou pour une autre, ne souffrent pas que l'on porte de la flanelle ?

***

—M. J. M. Croteau était de passage ici la semaine dernière en route pour le Lac Saint-Jean où il va faire des arpentages.

La croisière du " Constance "

Le *Constance*, côtre du gouvernement, qui est parti hier pour faire la croisière contre la contrebande dans le bas du fleuve, a à son bord sept ou huit hommes de la batterie B sous le commandement du sergent Guilbault.

Dissolution de société

MM. Eugène Corriveau et Joseph Couture de cette ville, qui faisaient affaire comme bijoutiers sous la raison de " Corriveau et Couture " ont dissous leur société.

Accidents

Un journalier du nom de Rochette a été sérieusement blessé hier en travaillant au déchargement de la cargaison de la barque *Folkrang*. Il a les deux mains sérieusement écrasé par la chute d'un corps quelconque.

—Hier matin, un nommé James Burns, domicilié Petit Champlain, s'est fait casser le poignet de la main droite à bord de la barque *Prince Patrick*.

—Mlle Adèle Duquet, de Sainte-Claire, Dorchester, s'est horriblement fait broyer une jambe samedi dernier par la roue d'une charrette chargée de foin.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Duquet prend beaucoup de mieux.

Tribunaux correctionnels

Ce matin, à la Cour de Police, un jeune homme du nom d'Edwards, qui dit venir de Toronto, a été traduit sous l'accusation d'avoir volé un habit appartenant à M. Pinault, au Transfer Hôtel tenu par M. Bernier, rue Saint-Paul. L'inculpé a plaidé coupable et a été condamné à deux mois de prison.

Une poursuite intentée par le revenu contre une certaine personne de l'ancienne rue Saint-Charles (aujourd'hui le prolongement de la rue Saint-Valier) a aussi été plaidée. La défense a objecté à la preuve faite que l'endroit précis du domicile de l'accusé n'avait pas été désigné. Jugement en délibéré.

Pas un seul prisonnier à la Cour de Recorder ce matin.

---

100 musiciens

Lundi soir, le 22 août courant, trois corps de musique, formant un total de *plus de cent musiciens* : le corps de musique de Hull (40), la Batterie "E" (32), et le corps de musique de la Cavalerie (33), se trouveront réunis pour l'exécution de formidables ensembles. Avec la courtoisie dont il est coutumier envers ses confrères, M. Joseph Vezina a réussi à obtenir le concours des deux corps de musique qu'il dirige avec tant de succès, pour la fête musicale que doit nous donner le corps de musique de Hull, sous la direction de M. Honoré Brenot, le 22 août courant. Depuis le Festival de 1883, nous n'avons pas eu l'occasion d'entendre d'aussi grandes masses instrumentales. L'effet devra être superbe.

Bazar de Rimouski

On nous écrit de Rimouski :

" La table de rafraîchissements, présidée par Mmes L. Casault, R. H. Drapeau, F. P. Terriault, a donné le montant de $350. La table de loterie, présidée par Mmes Alfred Dionne, P. Drapeau, a remis la jolie recette de $190. "

Retraite ecclésiastique

Voici la liste des prêtres entrés en retraite hier soir au séminaire de cette ville.

Révs. Alb. Beaubien, L. P. Beaulieu, Ls Belleau, Mend. Bernard, J.-Bte. Blouin, A. E. Bourassa, Ulric Brunet, Aug. Caron, W. Carrier, E. Cloutier, Ov. Cloutier, Emile Côté, Louis Coulombe, L. P. Delisle, J. B. Derôme, L. P. Déchêne, Louis Dion, Alf. Dionne, Em. Dionne, Louis Doucet, Joseph Dumais, Ulric East, Max. Filion, Frs. N. Fortier, Aug. Fortin, Geo. R. Fraser, Jos. Gagnon, F. X. Garneau, Denis Garon, N. Gauvin, L. Mayrand, P. F. O'Reilly, P. Ouellet, C. Picher, Em. Poirier, Alf. Poutiot, Gust. Rouillard, J. Richard, A. Richard, B. Robin, Léon Rochette, A. Rouleau, Philéas Roy, Cyr. Samson, P. Savoie, A. Scott, Cléo. Simard, Thé. Soucy, Alp. Talbot, Phi. Turcotte, G. Turgeon, Art. Vincent.

Nouvelle communauté religieuse

Les révérendes Sœurs Tertiaires Franciscaines, nouvellement arrivées de France, ont loué de M. Louis N. Allaire une grande maison. Elles ont l'intention d'ouvrir une branche de leur institution à Québec.

Main levée

Le steamer *Berwick*, chargé de bestiaux pour l'Angleterre, qui a été forcé de jeter l'ancre en face de la ville sur saisie prise par certaines personnes de Montréal, est reparti la nuit dernière, l'affaire en question ayant été réglée à l'amiable.

Suspendu pour la vie

Le pilote Laurent Larochelle, qui avait charge du steamer *America* lorsqu'il s'est échoué près de Saint-Thomas, a subi un procès hier devant la commission du hâvre sur accusation d'avoir causé l'accident par sa négligence. Il a été trouvé coupable et suspendu pour la vie. On dit que M. Larochelle doit en appeler de ce jugement.

Grande assemblée à St-Roch

Dimanche, le 14 courant, à 7 h. 30 du soir, il y aura une assemblée patriotique sur la place du marché Jacques-Cartier. Plusieurs orateurs populaires ont promis d'y porter la parole. La fanfare de l'Union Musicale jouera entre chaque discours un de nos airs nationaux. Si le temps est mauvais, l'assemblée aura lieu dans la salle Jacques-Cartier.—2f

---

Messe à St-Michel

L'Union chorale Palestrina descendra à St-Michel dimanche prochain, par le vapeur *Montmagny*, pour y chanter une messe en musique. Le départ aura lieu à 6½ h. précises. Le vapeur arrêtera à Lévis et St-Laurent. Cette société sera probablement accompagnée d'un corps de musique.

Billets en vente chez Pruneau & Kirouac, Forgues & Wiseman, J. H. Patry, St-Sauveur. 3f.

Artistique

Le Corps de Musique, sous la direction de Monsieur Honoré Brénot, qui doit participer aux Fêtes du 22 août courant en donnant une grande soirée musicale, s'est assuré le concours de l'excellente cantatrice, Madame A. J. Ribout, une élève du Conservatoire de Paris dont la voix et le talent sont fort admirés des connaisseurs. Cette cantatrice accompagnera le Corps de Musique lors de sa visite à Québec et cueillera ici, nous n'en doutons pas, une ample moisson de lauriers. Nous lui souhaitons, à l'avance, la plus cordiale bienvenue.

Voyage-Panorama

Il est souvent donné au public de faire des excursions à St-Jean, St-Michel et autres endroits surabondamment connus, mais rarement, si jamais, on lui donne l'occasion de faire un aussi charmant voyage que celui qui est organisé pour dimanche prochain à l'Islet. Que l'on s'imagine en effet le charme sous lequel on restera durant tout ce voyage. Après avoir admiré durant une heure les verdoyants coteaux de l'Isle d'Orléans et ses villages coquets, on fera tout de suite connaissance avec les sites enchanteurs de l'Ile Madame, de l'Ile aux Roux, deux corbeilles de verdure. On s'extasiera ensuite sur les beautés des Iles Marguerite et de l'Ile aux Grues, sans compter l'aspect enchanteur de la Grosse-Ile avec sa quarantaine. Un peu au nord on verra l'imposante grandeur du célèbre cap Tourmente, aussi de la coquette chapelle construite par les messieurs du Séminaire à la hauteur énorme de quatorze cents pieds au-dessus du niveau de la mer. Viennent ensuite les jolis îlots qui entourent l'Ile aux Oies et un peu plus au sud-est le *Pilier*, colonne de granit couronnée d'un des principaux phares du Saint-Laurent. Admirer tous ces sites enchanteurs en une seule journée, assis sur le confortable steamer *Brothers* et aux accords mélodieux de la jolie fanfare des Hussards Canadiens, n'est-ce pas là un programme alléchant, surtout quand il est couronné par une journée charmante passée dans le superbe village de l'Islet si intéressant par sa superbe église, son couvent et ses villas si belles. Le tout, pour 50 centins. Ajoutons qu'il y aura rafraîchissements de tempérance à bord, et cela forme un tout complet.

A dimanche, le 14.

Belles photographies pour la saison d'été

J'ai le plaisir d'annoncer à mes clients qui m'ont accordé avec tant de bienveillance leur patronage dans le passé, qu'ayant augmenté mon personnel, je suis plus que jamais en mesure de donner un portrait exécuté avec soin et promptitude.

J'annonce donc les plus beaux portraits format cabinet faits à Québec pour la somme excessivement modique de $2.00 la douzaine. Portraits-cartes $1.50 la douzaine. Faits sur une très belle carte émaillée blanc ou noir, tranche dorée.

J'ai la prétention de garantir que les plus exigeants seront satisfaits.

Je possède deux ateliers que j'engage le public à venir visiter : l'un à Lévis, 36 et 38, COTE DU PASSAGE, et l'autre à Québec, 185 rue ST-JOSEPH, vis-à-vis l'église St-Roch.

A. R. Roy.

P. S.—*Il y a deux ateliers du nom de ROY, RUE ST-JOSEPH. S'il vous plait, veuillez ne pas confondre. Venez au No 185, vis-à-vis l'église St-Roch.*

A. R. Roy,
Photographe.
Téléphone 487

Service des signaux

Québec, 11 août, 9 h. 30 a. m.

L'Islet.—Pluie, grand vent est.

Rivière-du-Loup.—Brouillards, pluie et vent nord-est. Descendant à 9 h. p. m. hier, le *Corinthian*.

Pointe-au-Père.—Pluie et vent est. Descendant à 6 h. a. m., le *Sarnia*.

Métis.—Pluie et grand vent est. Montant à 8 h. a. m., l'*Edmondsley*.

Matane.—Pluie et vent est. Une barque à l'ancre ici.

Rivière à la Martre.—Ciel nuageux et temps calme. Descendant à 5 h. p.m. hier, le *Miramichi*.

Aucune nouvelle des autres postes, la ligne étant en désarroi.

H. J. McHugh.

Un Québecquois entreprenant

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen Geo. E. Amyot, de la *Dominion Corset manufacturing Co.*, est parti samedi pour Toronto, pour ouvrir une succursale de sa manufacture dans cette ville. A l'avenir M. Amyot sera en mesure de remplir directement à Toronto même toutes les commandes qui lui viendront de l'Ouest, il gardera constamment sur la route trois voyageurs dans cette partie du pays. Les affaires ayant augmenté rapidement le local actuel occupé par la manufacture de corsets est devenu insuffisant ; la manufacture sera transportée sous peu dans une nouvelle bâtisse beaucoup plus spacieuse située au coin des rues Arago et St-Valier.

Les nouvelles opérations commenceront aussitôt après le déménagement complété. Nous souhaitons succès à notre ami dans cette entreprise.

C. C. RICHARDS & Co.,

MESSIEURS,—Depuis plusieurs années je souffrais de maux scrofuleux à la figure. J'ai dépensé des centaines de piastres pour essayer de me guérir sans aucun résultat. Je suis heureux de dire qu'une bouteille de **LINIMENT MINARD** m'a entièrement guéri, et je puis le recommander sincèrement à tous comme le meilleur remède dans le monde.

RONALD McINNES,
Bayfield, Ont.

Emploi demandé

Une jeune fille possédant également bien l'anglais et le français et ayant ses diplômes et trois ans d'expérience comme institutrice, désirerait avoir de l'emploi comme telle pour enseigner aux enfants à domicile. Conditions faciles.

S'adresser par lettre A. M.,
21 juillet—1m. Bureau de l'*Electeur*

DECES

LABBÉ.—En cette ville, le 9 du courant, à 9 h. 30 p. m., est décédé, à l'âge de 28 ans et 5 mois, L. J. Alfred Labbé, écr, représentant de la maison de James Coristine & Cie, de Montréal.

M. Alfred Labbé était le capitaine paie-maître du 88e bataillon, comté de Témiscouata.

Les parents et amis sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi, le 12, à neuf heures. Le convoi laissera la résidence mortuaire, 138 rue St-François, à 8½ h. précises pour se rendre à l'église St-Roch où un service sera chanté et de là au cimetière St-Charles.

Prière aux journaux de Montréal de reproduire. 2f

AVIS

Nous, soussignés, exécuteurs testamentaires de feu Georges G. E. Taschereau, en son vivant de Ste-Marie, Beauce, gentilhomme, déclarons que nous ne serons en aucune manière responsables des dettes créées pour la dite succession, par qui que ce soit, sans un ordre signé de notre main.

TANCREDE FORTIER,
ANTOINE C. TASCHEREAU,
Ste-Marie, Beauce, 23 juillet 1892.—1m

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Québec.
Cité de Québec.
No. 939
La Cité de Québec,
Demanderesse;
vs
Pierre Lapierre.
Défendeur.

} **Cour de Recorder**

Avis public est par le présent donné que la vente des effets du défendeur saisis en cette cause et consistant en tables, sofas, chaises, commode, tapis et lavemains, etc., auralieu le vingtième jour d'Août courant, sur le marché Montcalm, à dix heures A. M., en vertu d'un Writ d'Exécution entre mes mains.

GEORGES TRUDEL,
Québec, 11 août 1892. H. C. R.

PERDU.—Hier l'après-midi, un porte-monnaie contenant une piastre 80 cts a été perdu de la Basse-Ville à la rue Desprairies. La personne qui le remettra au bureau de M. Drouin, avocat, 61, rue St Pierre, sera convenablement récompensée.

BON POSTE DE PENSION A VENDRE. M. Stanislas Duquet, maître de pension, offre en vente tout l'ameublement de sa maison ainsi que le loyer pour l'année courante, avec privilège du loyer pour quelques années et cela à un prix très bas. C'est un bon poste, coin du marché Finlay et rue Dalhousie, Basse-Ville. C'est pour cause de santé que M. Duquet se voit dans l'obligation de discontinuer la pension où il a toujours eu une très bonne clientèle. Actuellement la maison est remplie de pensionnaires.

S'adresser sur les lieux à
STANISLAS DUQUET,
10 août—1sem

UN ANCIEN MARCHAND, ayant une grande expérience dans l'épicerie, désire se placer, soit comme commis-voyageur ou attaché à l'établissement.

S'adresser à X,
à ce bureau.

AVIS est par le présent donné que le "Quebec Turf Club" ayant loué à M. J. T. Levallee, de Québec, les privilèges du champ de courses lors des réunions du 26 et 27 de ce mois, toute personne ou toutes personnes surprises ces jours-là sur les Plaines d'Abraham avec jeux de hasard, cabiers de paris, etc., ou emplétant en quoi que ce soit sur les droits du locataire, seront poursuivies sommairement suivant la loi.

Par ordre
A. F. ASHMEAD,
9 août— Secrétaire-honoraire.

UNE PERSONNE ayant de l'expérience en matières d'assurance sur vie ou contre feu et accidents, demande un emploi. S'adresser à X.,
13 juillet. à ce bureau

WHISKY A VENDRE.—151 barils de whisky à vendre au prix de $3.25 le gallon, à 50o au-dessus de preuve.

S'adresser à
E. LAPOINTE.
63, rue Buade,